



ELIMINATOIRES DE LA CAN 2025
ALGÉRIE-LIBERIA,
CET APRÈS-MIDI (17H),
À TIZI-OUZOU

P.12



FC BARCELONE
KVARATSKHELIA
INTÉRESSE LES
«BLAUGRANA»

P.13

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 // N°948 // PRIX 20 DA

GRÂCE À UNE RIGUEUR BUDGÉTAIRE RENFORCÉE ET À UN MEILLEUR SUIVI DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

FAIBLE ENDETTEMENT ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

P.2



FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE ET MOBILISATION DE L'ÉPARGNE

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL

P.7



SOMMET DE LA JEUNESSE AFRICAINE EN ETHIOPIE

RENFORCER LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

P.4



RELATIONS ALGÉRO-BRITANNIQUES

LE ROYAUME-UNI PRÊT À CONQUÉRIR DE NOUVEAUX HORIZONS ÉCONOMIQUES

P.4



LE PLF 2025 (BUDGET PLUS GÉNÉREUX)
 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE SÉNAT

L'ETAT MAINTIENT SON SYSTÈME SOCIAL REDISTRIBUTIF

LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 A ÉTÉ ADOPTÉ HIER, SANS GRANDE SURPRISE, PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION, APRÈS SON ADOPTION MERCREDI DERNIER PAR LA PREMIÈRE CHAMBRE DU PARLEMENT. C'EST JEUDI QUE LE PROJET DE LOI BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE POUR 2025 AVAIT ATTERRI SUR LES PUPITRES DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA NATION POUR EXAMEN, DISCUSSIONS ET ADOPTION.

Lire en page 3



SOUS L'EFFET DE LA MODERNITÉ

LES BANQUES INVESTISSENT DANS LA NUMÉRISATION

Une convention-cadre de coopération entre les banques publiques et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) a été signée, hier. Elle marque un tournant stratégique dans le secteur financier, visant à renforcer l'autonomie et l'innovation dans le domaine des technologies bancaires.



P.16

GRÂCE À UNE RIGUEUR BUDGÉTAIRE RENFORCÉE ET À UN MEILLEUR SUIVI DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

Faible endettement et résilience économique

Le projet de loi de Finances pour 2025 porte sur des agrégats microéconomiques devant supporter le poids d'une formidable demande sociale adossée à l'impératif de maintien d'un taux acceptable de croissance économique, et, surtout, éviter un trop important endettement interne.

Merouane Korso

C'est la philosophie qui a guidée la confection de ce texte de loi, adopté hier samedi en plénière par le Conseil de la nation après un premier feu vert donné mercredi dernier par la première chambre du parlement. En agissant sur les ressorts des grands agrégats économiques et financiers pour construire ce projet de loi, le ministère des Finances devait surtout éviter d'aller vers un gonflement de l'encours de la dette publique, et, partant, brider la croissance économique par une dette du Trésor trop importante. Vendredi devant les membres du Conseil de la nation, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, avait expliqué cet effort de l'état en soulignant que la dette publique algérienne affiche un niveau inférieur à l'indice de référence des marchés émergents ainsi qu'à celui enregistré dans la plupart des pays arabes et méditerranéens. Une situation qui offre au Trésor public une marge pour mobiliser davantage de ressources à travers le marché des valeurs du Trésor, souligne le ministre lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux réponses aux questions des membres du conseil concernant le texte de loi de finances 2025. M. Faïd a expliqué que la dette publique représente moins de 50% du PIB (Produit intérieur brut), un ratio inférieur à celui observé dans plusieurs pays arabes et méditerranéens. En outre, le stock de la dette publique devrait atteindre 16.879 mil-



liard de DA d'ici à la fin 2024, soit 49,61% du PIB, a indiqué le ministre selon lequel ce niveau, composé de 99% de dette intérieure, "reste inférieur à l'indice de référence des marchés émergents situé entre 60% et 70%". Ce niveau "faible" de la dette, offre au Trésor "une marge pour mobiliser des ressources supplémentaires à travers le marché des valeurs du Trésor, destinées à couvrir le déficit budgétaire de 2025", ajoute le ministre. Dès lors, il a affirmé que, comparée à certains pays arabes et méditerranéens, l'Algérie "affiche un niveau de dette publique relativement inférieur,

bien en deçà des pays de la région, comme la Grèce, l'Italie, la France et l'Espagne (+110 % du PIB)". Quant au financement du déficit du Trésor pour 2025, M. Faïd a indiqué qu'il s'appuierait principalement sur les ressources disponibles du Fonds de régulation des recettes (FRR, estimées à 500 milliard de DA d'excédent d'ici fin 2024), les surplus des recettes fiscales sur les hydrocarbures de l'année prochaine. Au niveau social, et pour la poursuite des subventions des produits alimentaires de large consommation et limiter l'impact sur le plan interne de la hausse de leurs prix

sur les marchés mondiaux pour le consommateur algérien, des ressources financières supplémentaires ont été mobilisées, selon le ministre. Les subventions destinées aux produits de large consommation ont atteint environ 600 milliard de DA dans le cadre du PLF2025, selon M. Faïd qui a rappelé à cette occasion les mesures prévues à cet égard. Un faible encours de la dette du Trésor est par ailleurs de nature à assouplir la politique économique du pays et principalement le caractère social de l'Etat à travers le maintien d'une importante enveloppe budgétaire pour les transferts sociaux et les subventions des prix pour les principaux produits de large consommation, rappelle-t-on. Pour 2025-2026, la croissance économique devrait se situer autour de 4,5%, et de 5% hors hydrocarbures. L'encours des réserves de change atteindrait un confortable matelas de devises avec 72,95 mds USD, représentant 16 mois d'importations de biens et services. A titre de rappel, la loi de finances 2024 portait sur plusieurs mesures législatives pour la préservation du pouvoir d'achat du citoyen, l'appui aux investissements et à l'économie nationale, ainsi qu'à la simplification et la numérisation des procédures fiscales. Le budget de l'Etat, dans le cadre de cette loi, prévoyait une hausse historique des dépenses à 15.275,28 milliards de DA, alors que les recettes devaient s'établir à 9.105,3 milliards de DA. La LF2024, en outre, escomptait une croissance économique de 4,2%. **M.K.**

INDUSTRIE FINANCIÈRE ISLAMIQUE

Le Trésor public autorisé à émettre des titres « sukuk »

Le texte de loi de finances pour l'année 2025, adopté hier par le Conseil de la Nation, prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale mais aussi à soutenir le pouvoir d'achat et améliorer les conditions de vie des citoyens. Dans ce cadre, le texte de loi autorise le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'Etat, avec l'exemption de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé. S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité. Le texte prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50% en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas du Sud. Et dans l'objectif d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation, un abattement correspondant à 30% du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de DA, est prévu dans le texte, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable. En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label "Projet innovant", ainsi que l'acquisition de biens

immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création d'activités industrielles. Le texte proroge les exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label. Dans le volet de la numérisation, le texte de loi prévoit l'exonération de la TVA et des droits de douane, des terminaux de paiement électronique (TPE) et des kits destinés à l'assemblage de ces terminaux, jusqu'au 31 décembre 2027. Par ailleurs, le texte propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars, le capital du Fonds national d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie des crédits au PME

(FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis (actuellement prévue uniquement pour les crédits d'investissements). Par ailleurs, le texte de loi autorise le Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation des logements du programme de type location-vente, d'une consistance de 135.000 logements au titre de l'année 2025. Il prévoit également un abattement de 10% au profit des bénéficiaires de logements dans le cadre des programmes de location-vente "AADL 3" qui ont payé 38% du

prix du logement et désirent solder leur logement par anticipation et avant terme échu. Cet abattement sera calculé sur la base du reste du montant à payer des loyers par le bénéficiaire, en un seul paiement. En vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens, le texte autorise les banques d'accorder, en sus des crédits immobiliers, des crédits à la consommation aux ménages pour l'achat de biens et "des services", notamment dans le domaine de la santé et les voyages. Et pour soutenir davantage le pouvoir d'achat des citoyens, le texte de loi a prévu un certain nombre de mesures et d'exonérations fiscales, telles que celles relatives à la prise en charge de la mesure prise par les pouvoirs publics pour l'exonération des importations des viandes blanches congelées de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) durant la période allant du 8 janvier 2024 au 31 décembre 2025. Il est également mentionné, dans le même texte, la prorogation de l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre 2025, sur la vente des légumes secs et du riz, importés ou produits localement, ainsi que les fruits et légumes frais, les oeufs de consommation, les poulets de chair et les dindes produits localement. En outre, le projet proroge jusqu'au 31 décembre 2025, le système d'application du taux réduit de 5% des droits de douane à l'importation de cheptel bovins et ovin vif, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide. Sur un autre volet, le texte consacre l'élargissement de l'assiette fiscale et introduit plusieurs incitations et dispositions de simplification au profit de diverses activités économiques, sans inclure de nouveaux impôts. **R.E.**

Le texte de loi de finances 2025 en chiffres:

- Le prix de référence fiscal du baril de pétrole brut retenu est de 60 dollars sur la période 2025-2027.
- Le prix de marché du baril de pétrole brut est à 70 dollars sur la période 2025-2027.
- La croissance économique atteindra 4,5% (2025 et 2026) et la croissance hors hydrocarbures serait de 5% en 2025.
- Le produit intérieur brut (PIB) devrait se situer à 37.863 milliards de DA (278,71 milliards dollars).
- Les exportations de biens atteindraient 50,9 milliards de dollars.
- Les importations de biens devraient se situer à 46,07 milliards de dollars.
- La balance commerciale devrait

- enregistrer un excédent 4,83 milliards de dollars
- La balance des paiements devrait réaliser un excédent de 1,17 milliard de dollars.
- L'encours des réserves de change atteindrait 72,95 milliards de dollars, représentant 16 mois d'importations de biens et services.
- Les recettes budgétaires devraient s'améliorer de 3,5% pour atteindre 8.523,06 milliards DA.
- La fiscalité pétrolière s'établirait à 3.453,96 milliards DA.
- Les dépenses budgétaires augmenteraient de 9,9% à 16.794,61 milliards DA.
- Le déficit budgétaire passerait à 8.271,55 milliards DA.

LE PLF 2025 (BUDGET PLUS GÉNÉREUX) ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE SÉNAT

L'Etat maintient son système social redistributif

Après l'intervention du ministre des Finances, les présidents des groupes parlementaires sont intervenus en séance plénière pour mettre l'accent sur l'importance d'accélérer la diversification de l'économie nationale afin de créer des sources de financement alternatives aux hydrocarbures...

Merouane Korso

C'est acté ! Le projet de loi de Finances 2025 a été adopté, sans grande surprise, par les membres du Conseil de la Nation, hier samedi, après son adoption mercredi dernier par la première chambre du Parlement algérien. Il sera, sauf imprévu, signé le 25 décembre prochain par le président de la république. C'est jeudi que le projet de loi budgétaire et financière pour 2025 avait atterri sur les pupitres des membres du Conseil de la Nation pour examen, discussions et adoption. Le lendemain, vendredi, c'était au ministre des Finances, Laaziz Faïd, d'entamer les réponses aux questions et préoccupations des membres du Conseil de la nation sur ce texte de loi lors d'une plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil, en présence de membres du Gouvernement. Après l'intervention du ministre des Finances, les présidents des groupes parlementaires sont intervenus en séance plénière pour mettre l'accent sur l'importance d'accélérer la diversification de l'économie nationale afin de créer des sources de financement alternatives aux hydrocarbures, saluant les mesures prises dans le PLF2025 en matière de préservation du pouvoir d'achat du citoyen et le caractère social de l'Etat. Les membres du Conseil ont également appelé au soutien des investissements hors hydrocarbures et la concrétisation rapide des différents programmes de développement. En outre, les présidents des groupes parlementaires au Conseil de la nation ont souligné, lors de la séance de vendredi, que le texte de loi de



finances 2025 tenait compte de l'intérêt du citoyen, et garantit, grâce à ses dispositions, le renforcement de l'économie nationale, tout en étant le cadre le plus approprié pour la mise en œuvre des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le PLF 2025 a été ainsi adopté en plénière hier samedi au Conseil de la nation, en présence de membres du gouvernement, et sous la présidence de M. Salah Goudjil. Auparavant, les députés, avant l'adoption du texte de loi et son transfert au Conseil de la nation, ont introduit plusieurs amendements concernant plusieurs dispositions du projet de loi, avec l'introduction de nouveaux articles, notamment dans le domaine fiscal. Ces amendements concernent principalement l'augmentation du taux de la taxe foncière appliquée aux logements secondaires vacants et non loués et appartenant à des personnes physiques, à 10% (au lieu de 7%) conformément à l'article 20 du texte de loi adopté lors d'une séance plénière prési-

dée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, et de plusieurs membres du Gouvernement. Les membres de l'APN ont également voté pour la fixation du montant de l'impôt forfaitaire unique (IFU) pour chaque exercice à 10.000 DA en vertu de l'article 29, pour les activités exercées dans le cadre du statut de l'auto-entrepreneur et des artisans exerçant une activité artisanale. D'autre part, les députés ont également adopté l'introduction d'un nouvel article (article 22 bis) permettant aux activités de transport de taxis de bénéficier d'une réduction de l'IFU de 12% à 5%, à l'instar d'autres prestataires de services. Des amendements ont été apportés à l'article 121, stipulant que "les revenus tirés d'activités exercées par des personnes physiques ou des sociétés dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezam, Djanet, ainsi que les citoyens fiscalement domiciliés

dans ces wilayas et y résidant de manière permanente, bénéficient d'une réduction de 50% de l'impôt sur le revenu global (IRG) ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour une période transitoire de 5 ans à partir du 1er janvier 2025". Mais, la mesure la plus importante a été prise pour les véhicules automobiles pour les particuliers : ainsi, une mesure portant augmentation de la tarification de la vignette automobile pour les véhicules touristiques et ceux aménagés comme véhicules utilitaires, d'une puissance supérieure ou égale à 10 CV, a été confirmée. Quant à la disposition interdisant la vente des véhicules importés de moins de trois ans, comme stipulé dans le projet de loi, la commission a introduit un nouvel article (203 modifié), approuvé par l'Assemblée, qui permet de céder ces véhicules après le paiement des droits fiscaux accordés, sous certaines conditions prévues par le nouvel article. Enfin, les députés ont adopté à la majorité la proposition de la commission d'introduire un nouvel article (article 159 bis), stipulant que "les marchandises importées, confisquées au profit de l'Etat en vertu de décisions judiciaires définitives dans le cadre de la lutte contre la corruption, sont exemptées des droits de douane dus à l'importation, quelle que soit leur nature, ainsi que des pénalités de retard qui en découlent". En tout, près de 90 amendements ont été proposés par les députés et inclus dans le rapport complémentaire de la commission des finances et du budget de l'APN. Le PLF 2025, confectionné sur la base d'un prix du baril de pétrole à 60 dollars sur la période 2025-2027 et un prix de marché du

baril à 70 dollars, table sur des recettes budgétaires en hausse de 3,5%, à 8.523,06 mds de DA, avec une fiscalité pétrolière de 3.453,96 mds de DA, et sur des dépenses budgétaires en hausse de 9,9%, à 16.794,61 mds de DA, soit un déficit budgétaire de 8.271,55 mds de DA. La croissance économique devrait se situer autour de 4,5% en 2025-2026 et de 5% hors hydrocarbures. Enfin, les exportations de biens atteindraient 50,9 milliards de dollars, tandis que les importations de biens devraient se situer à 46,07 mds USD, soit un excédent de la balance commerciale de 4,83 mds USD, et un excédent de la balance des paiements de 1,17 mds USD. L'encours des réserves de change atteindrait 72,95 mds USD, représentant 16 mois d'importations de biens et services. Au chapitre des transferts sociaux, les dépenses à caractère social atteindraient 5.872,37 milliards de dinars alloués en autorisations d'engagement (AE) et 5.928,18 milliards de dinars en crédits de paiement (CP). Et près de 660 milliards de dinars sont destinés à couvrir les subventions aux produits de large consommation comme les céréales (348,96 milliards DA), le lait (100 milliards DA), l'eau desalée (88 milliards DA) et l'énergie (23 milliards DA). L'Etat consacre 100 milliards de dinars pour la stabilisation des prix du sucre et de l'huile. La masse salariale est en augmentation de 11,4% par rapport à l'année dernière. Le montant prévu pour 2025 s'élève à 5.843 mds DA, représentant 34,79% du total du budget de l'Etat. A cela s'ajoute l'ouverture de plus de 97.030 postes budgétaires en 2025.

M.K

POUR SOUTENIR LES PRIX DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Le gouvernement met sur la table 600 milliards DA

Boualem B.

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a dévoilé au cours de la séance plénière consacrée aux questions orales, que des ressources financières supplémentaires ont été mobilisées dans le cadre de la loi de finances 2025, pour soutenir les prix des denrées alimentaires de large consommation et amortir l'impact sur le consommateur algérien de la hausse des prix au niveau les marchés mondiaux. Il a expliqué que ses subventions destinées au soutien des produits de large consommation sont d'un montant d'environ 600 milliards de dinars. C'est dire, le souci du Gouvernement à préserver coûte que coûte la dimension sociale de l'Etat. La PLF 2025 qui a reçu l'aval des deux chambres, contient, en effet, toute une batterie de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen et à améliorer son cadre de vie. Grace aux différentes mesures prises depuis 2019, l'Algérie ren-

force de plus en plus son économie et améliore de façon notable la qualité de vie de ses citoyens d'année en année. Si en 2023, l'Algérie occupait la 10e place dans le classement des pays africains de l'indice de la qualité de vie, elle occupe durant l'année en cours, la 8e place de ce classement. Ce qui démontre les efforts déployés chaque année pour améliorer la qualité de vie des citoyens en termes de pouvoir d'achat, de sécurité, d'accès aux soins, au transport et au logement. Contrairement à certains pays africains qui possèdent des économies importantes mais qui font face à l'endettement étranger, à des inflations récurrentes et à un faible taux de croissance, l'Algérie a su allier la progression de son économie avec l'amélioration du pouvoir d'achat de ses citoyens. A cette allure, dans deux ou trois ans, l'Algérie sera dans le Top 5 des pays africains avec l'indice de le pus haut en termes de pouvoir d'achat

B.B.

EN VUE D'AMÉLIORER LE RECOUVREMENT FISCAL

Le ministre des Finances annonce des réformes

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, hier que plusieurs réformes seront lancées en 2025 pour améliorer le recouvrement fiscal.

M. Faïd a fait savoir que «des mesures et initiatives seront prises l'année prochaine pour améliorer le recouvrement fiscal et promouvoir la transformation numérique des finances publiques», et ce dans une déclaration à la presse au terme d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée au vote du texte de loi de finances 2025.

Après avoir salué les efforts consentis par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation dans le débat et l'enrichissement de la loi de finances, M. Faïd a considéré que «l'adoption du texte de loi de finances 2025 par les deux chambres du Parlement reflète l'engagement de tous au service de l'intérêt national et du renforcement des fondements de l'économie nationale». Cette nouvelle loi de

finances est porteuse «d'orientations stratégiques visant à réaliser le développement durable, à renforcer la stabilité socioéconomique, à encourager l'investissement, à créer des emplois et à élargir l'assiette fiscale, en phase avec les aspirations des citoyens algériens», a expliqué le ministre.

M. Faïd a ajouté que cette loi, qui vient couronner un long parcours de réformes, «a été élaborée de manière à préserver le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir la pérennité des programmes de soutien social». De plus, elle «consacre l'engagement du Gouvernement à réaliser les équilibres financiers, la transparence et la durabilité», a-t-il poursuivi. Le ministre des Finances a, en outre, appelé l'ensemble des acteurs dans les secteurs public et privé à faire aboutir les réformes et à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs tracés en faveur d'une croissance économique inclusive.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie appelle à une refonte du système international actuel

Lors de la réunion conjointe des Comités du conseil de sécurité de l'ONU sur la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération, l'Algérie a appelé à une refonte du système international actuel de lutte contre le terrorisme. La réunion, qui s'est tenue en plénière jeudi, a été l'occasion pour les présidents des principaux comités concernés, dont le Comité 1267 sur l'EIL et Al-Qaïda, le Comité 1373 contre le terrorisme présidé par l'Algérie, et le Comité 1540 sur la non-prolifération, de présenter leurs exposés.

Aïda Mouni

Sous la présidence du Royaume-Uni, cette réunion revêtait une importance particulière, compte tenu de la montée des menaces terroristes en Afrique, de l'expansion des groupes terroristes en Afghanistan, et de l'utilisation croissante des nouvelles technologies à des fins terroristes. Les discours des 3 présidents ont dressé un tableau alarmant de l'évolution des menaces, mettant en avant la nécessité d'une action internationale plus coordonnée et efficace. En tant que Président du Comité 1373 contre le terrorisme (CTC), l'Ambassadeur Amar Bendjama a présenté un compte-rendu détaillé des activités du Comité. Son intervention a souligné les progrès significatifs réalisés au cours de la dernière année, notamment à travers l'organisation de 9 missions d'évaluation dans différents États membres. Lors de son discours, M. Bendjama a mis en avant la consolidation significative du dialogue avec les coordonnateurs rési-

dents des Nations Unies et l'adoption des principes directeurs sur les menaces associées aux drones. Il a également souligné les progrès dans le développement d'outils d'évaluation plus sophistiqués pour évaluer l'efficacité des mesures antiterroristes. M. Bendjama a offert une analyse percutante de l'architecture internationale de lutte contre le terrorisme, s'appuyant sur l'expérience historique de son pays. «Nous avons affronté seuls le terrorisme dans les années 90, une leçon qui nous a montré que l'approche du Conseil n'est pas viable», a-t-il souligné, appelant à «une réforme du système actuel de lutte contre le terrorisme».

Au sujet de la situation en Afrique, l'ambassadeur Bendjama a lancé un appel urgent aux experts des Nations Unies: «Osez visiter les zones les plus vulnérables, les plus touchées par le terrorisme. Allez vers le Sahel, vers le lac Tchad, et non vers des nations épargnées par le fléau du terrorisme». Il a ajouté, «en Afrique, nous sommes témoins chaque

jour de la manière dont l'extrême pauvreté et le désespoir sont exploités pour nourrir l'extrémisme. Nous observons comment des institutions fragiles sont infiltrées. Nous constatons que le manque d'opportunités crée un terreau propice à la radicalisation».

Face à cette réalité alarmante, «l'Algérie a proposé une approche globale mettant l'accent sur l'équilibre entre sécurité et développement», en appelant à «un soutien concret pour les pays les plus vulnérables».

«Il ne s'agit pas de promesses, mais de ressources. Pas de conditionnalité, mais de la coopération. Et surtout, plus de leçons, mais un véritable partenariat dans la lutte contre le terrorisme», a insisté M. Bendjama.

La vision stratégique de l'Algérie s'est manifestée par un appel en faveur du renforcement des approches régionales, notamment en Afrique, un continent qui, selon le diplomate algérien, «ne peut se permettre de perdre du temps».

Cette approche régionale, a-t-il souligné,

«doit être accompagnée d'une amélioration des cadres juridiques et des capacités opérationnelles des États les plus vulnérables».

Pour M. Bendjama, «l'engagement constant de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme se reflète dans cette approche double, témoignant de sa volonté de contribuer à l'émergence d'une stratégie plus efficace et équitable. Forte de son expérience nationale, l'Algérie se tient prête à partager son savoir-faire avec tous les partenaires partageant sa vision d'un monde débarrassé du terrorisme».

L'Algérie continuera de travailler, à la fois en tant que présidente du Comité contre le terrorisme et en tant que membre du Conseil de sécurité, pour promouvoir une lutte antiterroriste plus efficace et mieux coordonnée, fidèle à sa conviction que «l'avenir n'est pas quelque chose qui nous arrive, mais quelque chose que nous pouvons façonner ensemble», a-t-il conclu.

A.M.

SOMMET DE LA JEUNESSE AFRICAINE EN ETHIOPIE

Renforcer la présence des jeunes dans le processus décisionnel.

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a affirmé, à Addis-Abeba, que la participation de l'Algérie au Sommet africain de la jeunesse, qui se tient dans la capitale éthiopienne, était l'occasion de plaider et d'aborder les différentes questions intéressant l'Afrique, indique un communiqué du CSJ diffusé hier. Dans une déclaration à la presse après l'ouverture officielle du Sommet, organisé par la Commission de l'Union africaine, Hidaoui a affirmé que la participation de l'Algérie à cette manifestation "vient en réponse à l'invitation adressée au CJS, après le succès du Forum de la jeunesse africaine, organisé récemment à Oran, où ce grand événement a mis en avant les capacités de l'Algérie à accueillir de telles manifestations régionales et internationales", précise le communiqué. Selon le président du CSJ, cette participation "est l'occasion de rencontrer les jeunes leaders des différents pays africains, d'établir des liens avec eux, et de

plaider en faveur des différentes questions intéressant notre continent, étant donné que les jeunes sont partie prenante du processus décisionnel". Hidaoui a ajouté que le CSJ profitera de cette occasion pour communiquer avec le plus grand nombre possible de jeunes leaders africains, élaborer des perspectives pour renforcer la relation avec eux, ce qui s'inscrit dans la vision du Conseil sur laquelle il travaille depuis deux ans et qui se renforce davantage à travers ces espaces auxquels l'instance participe avec ses membres et son président pour décrocher plus d'acquis au profit de la jeunesse du continent et renforcer la diplomatie de la jeunesse.

Après avoir procédé à l'ouverture officielle du Sommet de la jeunesse africaine, M. Hidaoui et Mme Chido Cleopatra Mbemba, envoyée spéciale du président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour les affaires de la jeunesse, ont tenu une rencontre bilatérale, au cours de laquelle les

deux parties ont examiné les principales conclusions de la quatrième édition du Forum de la jeunesse africaine organisé récemment à Oran, où les participants ont appelé à l'autonomisation des jeunes dans le processus décisionnel et à renforcer la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse. A la fin de la rencontre, M. Hidaoui a remis à Mme Chido Cleopatra Mbemba une copie en anglais du magazine du Forum de la jeunesse africaine, documentant tous les événements importants de cet événement de jeunesse. Dans le cadre des rencontres bilatérales avec plusieurs jeunes leaders africains en marge du Sommet, M. Hidaoui a rencontré Mme Charlene Chelagat Ruto, une pionnière de l'action de la jeunesse en Afrique et à l'origine de nombreuses initiatives réussies. Les deux parties ont évoqué les moyens d'améliorer la coopération et la coordination entre les jeunes du continent africain, et de renforcer la collaboration bilatérale entre les jeunes algériens et

kényans en particulier. Le président du CSJ a également visité le Conseil national de la jeunesse éthiopienne, où il a pris connaissance des projets de la jeunesse réalisés par cette institution, outre les principaux centres de jeunes dont elle regorge. Il s'est également rendu au musée dédié aux sacrifices des Ethiopiens pour le recouvrement de leur souveraineté. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la "mise en œuvre des recommandations du Forum de la jeunesse africaine, tenu récemment à Oran, visant à échanger des expériences, découvrir les différentes expériences des conseils de la jeunesse en Afrique, et élaborer une vision claire permettant à ces conseils d'être plus efficaces et plus forts dans leurs pays en instaurant des mécanismes de coordination permanente entre eux". Le Sommet de la jeunesse africaine 2024 s'est ouvert, vendredi à Addis-Abeba, avec la participation de 200 jeunes de différents pays de l'Union africaine.

R.N.

RELATIONS ALGÉRO-BRITANNIQUES

Le Royaume-Uni prêt à conquérir de nouveaux horizons économiques

Aïda Mouni

Jeudi, la prestigieuse Chambre des Lords britannique s'est transformée en lieu de débat pour discuter des relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni. Des personnalités politiques, des représentants économiques et des acteurs du monde des affaires se sont réunis pour explorer de nouvelles opportunités de coopération. Le Conseil d'Affaires algéro-britannique (ABBC) a orchestré cette rencontre, mettant en lumière plus de 15 ans d'expérience dans le domaine. Selon les dirigeants de l'ABBC, l'Algérie est en pleine croissance et prête à explorer de nouveaux horizons «l'Algérie a pris son envol et se développe» soutiennent-ils. Ils appellent le Royaume-Uni à saisir cette opportunité et à s'engager pleinement dans ce partenariat prometteur, «le Royaume-Uni devrait l'accompagner».

Cette réunion annuelle est devenue une tradition incontournable pour favoriser le dialogue et renforcer les liens économiques entre les deux pays. L'avenir semble prometteur pour une collaboration fructueuse et mutuellement bénéfique. Au sein de la Chambre des Lords britannique, la Baronne Symons, figure éminente ayant occupé des postes de responsabilité dans les domaines du Commerce et des Affaires Étrangères en charge de la région Mena et présidente de la Chambre de commerce arabo-britannique au Royaume-Uni, a mis en exergue les progrès de l'économie algérienne en soulignant sa modernisation et sa diversification. Elle a salué le climat favorable aux affaires en Algérie ainsi que les incitations fiscales attrayantes offertes par le nouveau code des investissements, affirmant que «le moment est venu de donner

un nouvel élan aux relations bilatérales». De son côté, l'ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, M. Nourredine Yazid, a souligné la stabilité politique du pays et souligné les opportunités d'investissement prometteuses dans des secteurs tels que les startups, l'intelligence artificielle (IA) et l'agriculture. Il a mis en avant la réélection du président Abdelmadjid Tebboune et son engagement à diversifier l'économie algérienne en se détachant de la dépendance aux hydrocarbures, des éléments positifs qui devraient inciter les hommes d'affaires britanniques à investir davantage dans «le pays le plus attractif de la région». Lors de cette récente rencontre entre M. Yazid et les représentants du monde des affaires britannique, il a été souligné que les relations bilatérales entre l'Algérie et le Royaume-Uni sont de «grande qualité». La prochaine session du

dialogue stratégique offrira une occasion unique d'explorer de nouveaux secteurs de coopération. La présidente de l'ABBC, Mme Olga Maitland, ayant eu de nombreuses expériences en Algérie, a fait remarquer que le pays est non seulement attractif, mais également en pleine transformation, créatif et innovant, avec un secteur privé dynamique. Le Commissaire au Commerce britannique pour l'Afrique, M. John Humphrey, a assuré aux investisseurs potentiels son soutien tout au long du processus d'investissement. Yacine Bouhara, dirigeant du Fonds d'investissement «Tell Group», a souligné que de nombreux produits algériens ont leur place sur le marché britannique. Les participants ont conclu que l'Algérie représente un marché prometteur à explorer et ont encouragé les acteurs économiques à saisir cette opportunité.

A.M.

PRODUITS COSMÉTIQUES

Les fabricants appelés à renouveler leurs autorisations



Les opérateurs économiques possédant des décisions originales des autorisations préalables relatives à la fabrication de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle et des produits toxiques ou présentant un risque particulier, et qui ont expirés, devront déposer un dossier pour le renouvellement des autorisations auprès de la direction du

commerce de la wilaya d'Alger. Selon un communiqué de la direction du commerce de la wilaya d'Alger, "dans ce cadre et afin de faciliter et de garantir le bon déroulement de cette opération, tous les opérateurs économiques concernés doivent se rapprocher des services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger pour

déposer leurs décisions originales relatives aux autorisations préalables de production, accompagné d'une garantie écrite prouvant qu'il n'y a eu aucun changement dans la composition des produits suscités, et ce, afin de renouveler les autorisations de fabrication et en vue d'obtenir de nouvelles autorisations", a précisé la même source.

Accident de la route:

5 décès et 264 blessés en 24 heures

Cinq (05) personnes sont décédées et 264 autres ont été blessées dans 210 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, a indiqué vendredi un bilan des services de la Protection civile.

Durant cette période, les services de la Protection civile ont effectué 6 interven-

tions pour secourir 14 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-bains à l'intérieur de leurs domiciles. Selon la même source, 3451 interventions ont été effectuées par les unités de la Protection civile durant les dernières 24 heures, dont 2577 dans le cadre de l'évacuation sanitaire.

Le Metro d'Alger lance la collecte des bouchons en plastiques

En coordination avec l'association "Collecteurs de Bonheur", le Métro d'Alger a lancé une opération de récupération de bouchons en plastiques pour soutenir les enfants atteints de maladies rares.

"En coordination avec l'association "Collecteurs de Bonheur", le Métro d'Alger est fier de collecter une grande quantité de bouchons de bouteilles en plastique pour soutenir les enfants atteints de maladies courantes grâce à la participation des passagers et des travailleurs de

l'entreprise à cette campagne", indique Métro d'Alger qui ajoute "Cette initiative n'avait pas seulement pour but de soutenir une cause humanitaire, mais de montrer que chaque petit geste contribue également à faire une grande différence". L'opération de collecte se poursuit toujours au niveau des agences commerciales des stations du métro d'Alger : Place des Martyrs, Tafoura, bache Djerah, El Harrach centre, El Harrach gare et Ain Naâdja.

Boeing : le trafic de fret aérien devrait doubler d'ici 2043

Selon une étude de Boeing, le trafic de fret aérien va doubler d'ici 2043 grâce aux marchés émergents qui stimulent la croissance

La flotte mondiale d'avions cargo devrait atteindre 3 900 avions au cours des 20 prochaines années, y compris les avions de production et les avions convertis. La demande est stimulée par le commerce électronique et les chaînes d'approvisionnement géographiquement déplacées. Avec un marché du fret aérien solide dépassant les niveaux d'avant la pandémie, Boeing prévoit une croissance continue à long terme, affirmant que le trafic de fret aérien augmentera en moyenne de 4 % par an jusqu'en 2043. Ces projections apparaissent dans les prévisions mondiales du fret aérien 2024 (WACF) de Boeing, l'aperçu biennal et les



perspectives à long terme du secteur du fret aérien. La flotte mondiale de fret aérien devrait atteindre 3 900 avions d'ici 2043 (dont 1005 avions de pro-

duction livrés et 1840 avions de conversion), soit une augmentation des deux tiers par rapport aux 2 340 avions cargo de 2023.

Les cas de rougeole sont en hausse dans le monde entier



Dans le monde, on estime à 10,3 millions le nombre de cas de rougeole en 2023, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2022, selon les nouvelles estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et des Centers for Diseases Control and Prevention (CDC) des États-Unis. La couverture vaccinale insuffisante à l'échelle mondiale est à l'origine de l'augmentation du nombre de cas. Deux doses de vaccin contre la rougeole permettent d'éviter la maladie ; pourtant, en 2023, plus de 22 millions d'enfants

n'ont pas reçu leur première dose de vaccin. À l'échelle mondiale, on estime que l'année dernière, 83 % des enfants ont reçu leur première dose de vaccin à valence rougeole, tandis que seulement 74 % d'entre eux ont reçu la deuxième dose recommandée. Une couverture de 95 % au minimum par deux doses de vaccin contre la rougeole est nécessaire dans chaque pays et chaque communauté pour prévenir les épidémies et protéger les populations contre l'un des virus humains les plus contagieux au monde.

SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES

Les coûts cachés s'élèvent à 12 000 milliards d'US chaque année

Une étude approfondie menée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) portant sur 156 pays confirme que les coûts cachés générés chaque année au sein des systèmes agroalimentaires à l'échelle mondiale s'élèvent à quelque

12 000 milliards d'USD. Sur ce montant, environ 70 pour cent (8 100 milliards d'USD) résultent d'une mauvaise alimentation et sont liés à des maladies non transmissibles, comme les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et le diabète,

qui constituent une menace alarmante et engendrent des coûts largement supérieurs à ceux causés par la dégradation de l'environnement et les inégalités sociales.

L'étude montre que les coûts cachés mondiaux sont en grande partie le

résultat des coûts cachés sanitaires, suivis des coûts cachés environnementaux, générés par les systèmes agroalimentaires plus industrialisés des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et des pays à revenu élevé.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Un groupe d'étudiants universitaires en visite pédagogique au siège de l'APN

Un groupe d'étudiants du club de l'Union des jeunes leaders algériens de la wilaya de Batna ont effectué une visite pédagogique au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le but de renforcer la communication entre l'institution législative et les jeunes, a indiqué, vendredi, un communiqué de l'APN. La visite tend "à faire connaître les activités organisées par l'APN" dans le but de renforcer la communication entre l'institution législative et les jeunes et à les informer sur le rôle de l'Assemblée dans la vie politique du pays", ajoute la même source. Les étudiants ont visité, à l'occasion, la salle des séances où un "exposé exhaustif leur a été présenté sur l'histoire de l'APN depuis sa création jusqu'à la transition du monocomaralisme au bicaméralisme avec un aperçu de sa composante, ses missions et ses mécanismes de contrôle parlementaire", précise le document. Les étudiants ont également visité les différents services administratifs et techniques, dont le service audiovisuel et la salle de conférence "Rabah Bitat" et rencontré le président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses. La visite a été clôturée par une halte au bureau du vice-président de l'APN chargé des affaires administratives et du contrôle financier, avant la prise d'une photo souvenir dans le hall principal de l'APN avec les vice-présidents de l'APN, conclut la même source.

SOMMET AFRICAIN SUR LA JEUNESSE

Le président du CSJ y a pris part

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui prend part aux travaux du Sommet africain sur la jeunesse qui se tient à Addis-Abeba (Ethiopie). Avant l'ouverture du sommet, M. Hidaoui a effectué une visite au Conseil national de la jeunesse éthiopienne, où "il s'est enquis des projets juvéniles réalisés par cette instance" ainsi que des "principaux centres de jeunes qu'elle recèle". Il a visité également le musée des martyrs commémorant les sacrifices consentis par les Ethiopiens pour recouvrer leur souveraineté. Cette visite s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des conclusions du Forum panafricain de la jeunesse tenu récemment à Oran, visant à échanger les expertises, à s'enquérir des différentes expériences des conseils de la jeunesse en Afrique, et à élaborer une vision claire et prospective pour unifier les efforts de manière à rendre ces conseils plus efficaces et plus forts dans leurs pays, tout en créant des mécanismes de coordination permanente", selon la même source. Auparavant, le président du CSJ avait été reçu par l'envoyée spéciale du président de la Commission de l'Union africaine (UA) pour les affaires de la jeunesse, Chido Cleopatra Mbemba.

KAMEL MERAGHNI, RESPONSABLE AU MINISTÈRE DES FINANCES :

«Une augmentation significative des revenus des ménages en Algérie»

Le revenu disponible des ménages en Algérie a enregistré une "augmentation significative" en 2024 par rapport à 2019, reflétant une nette amélioration de leur pouvoir d'achat et de leurs indicateurs de niveau de vie, a indiqué Kamel Meraghni, directeur général de la prévision et des politiques au ministère des Finances.



Le responsable est intervenu lors d'une journée d'information organisée jeudi soir à Alger dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd, du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que des responsables de banques, d'établissements financiers et de compagnies d'assurance. Lors de cet événement organisé par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), en collaboration avec l'Union algérienne des compagnies d'assurance et de réassurance (UAR), M. Meraghni a précisé que le revenu disponible des ménages "est passé de 14.851 milliards de DA en 2019 à 22.710 milliards de DA en 2024", "une augmentation significative" reflétant une

amélioration de leur pouvoir d'achat. La consommation finale des ménages a, elle aussi, augmenté, passant de près de 9.800 mds de DA en 2019 à plus de 15.000 mds de DA en 2024. En 2021 et 2023, le revenu des ménages a progressé de plus de 13%, comparé au taux d'inflation resté autour de 9% sur la même période, une situation qui a "permis une hausse du revenu réel disponible pour les dépenses". Les épargnes des ménages après consommation, ont augmenté pour atteindre 7.600 mds de DA en 2024, portant le taux moyen d'épargne des ménages à 33,6% en 2024, tandis que le taux de consommation s'est stabilisé autour de 65%, a précisé le responsable. Pour le responsable, ces données témoignent d'une amélioration des conditions économiques des ménages algériens, reflétant une hausse de leur pouvoir d'achat, de leur capacité de consommation et de leur propension à épargner, des indi-

cateurs positifs pour la stabilité macroéconomique du pays". M. Meraghni a, en outre, mis en avant les mesures prises ces dernières années, notamment l'augmentation des salaires, des pensions de retraite, de l'allocation chômage et des bourses universitaires. Dans ce cadre, il a souligné l'amélioration de l'économie algérienne ces dernières années, notamment en termes de croissance du PIB, de progrès dans l'indice de développement humain et d'allongement de l'espérance de vie moyenne, passée de 77 ans en 2018 à 80 ans en 2023), ce qui reflète, a-t-il dit, une amélioration générale de la qualité de vie des citoyens. De son côté, le délégué général de l'ABEF, Rachid Belaid, a évoqué l'importance de la création de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie, annoncé par le ministre des Finances à cette occasion. Cet observatoire réunira des experts en économie, finances, sociologie et

droit et se focalisera dans ses premières recherches sur les motivations ou obstacles à l'épargne des ménages, l'impact des technologies sur les comportements d'épargne des jeunes, ainsi que l'évaluation des politiques publiques en la matière. Les résultats de ces recherches, disponibles sur le site web lancé à cette occasion (epargne.uar.dz) serviront à formuler des recommandations pour des réformes nécessaires, a poursuivi le responsable. La journée d'information a été marquée par des interventions d'experts algériens et étrangers sur la mobilisation de l'épargne financière, notamment des expériences asiatiques en matière de finance islamique et de recours aux technologies. Cet événement marque la célébration du 30e anniversaire de la création de l'ABEF, ainsi que celle de l'UAR qui a dévoilé, à cette occasion, son nouveau site web et sa nouvelle identité visuelle.

RÉALISATION DE STATIONS DE DESSALEMENT

Réception d'une nouvelle cargaison d'équipements

Le groupe Sonatrach a réceptionné, jeudi au niveau de, à l'aéroport international Houari Boumediene, une nouvelle cargaison d'équipements destinés à la réalisation de cinq (5) stations de dessalement de l'eau de mer, à bord du plus grand avion-cargo du monde, indique un communiqué du Groupe. "En concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la sécurité hydrique en Algérie, à travers le dessalement de l'eau de mer au titre du programme national complémentaire pour la réalisation de cinq grandes stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité globale de 1,5 mil-

lion m3/jour, le groupe Sonatrach a procédé via ses filiales et en application des orientations du PDG du groupe, Rachid Hachichi, au lancement d'un nouveau pont aérien, depuis septembre dernier, pour transporter les équipements et le matériel destinés à ces projets", lit-on dans le communiqué. Ce pont aérien utilise le plus grand avion-cargo commercial du monde, ANTONOV (AN-124) pour assurer le maintien de la cadence accélérée de réalisation des projets et leur réception dans les délais impartis, selon la même source. Dans ce cadre, le Groupe a réceptionné une nouvelle cargaison contenant 49 tonnes d'équipements à

bord d'un avion qui a atterri, jeudi à l'aéroport international Houari Boumediene, consistant en stations isolées au gaz (GIS). Cette cargaison a été réceptionnée par des représentants de la société Algerian Energy Company (AEC) et la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), filiales du Groupe Sonatrach, ajoute le communiqué. Les efforts consentis et les mesures prises par le Groupe Sonatrach reflètent l'engagement de ce dernier pour "la livraison de ces projets vitaux dans les délais impartis", eu égard à leur importance stratégique et leur lien direct avec la sécurité hydrique du pays, conclut le communiqué.

TEWFIK HASNI, EXPERT EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À L'EXPRESS :

«Le projet expérimental d'énergie de fusion concerne l'énergie nucléaire»

Dans ce bref entretien, l'expert en transition énergétique MHasni réagit aux dernières décisions du ministère de l'énergie concernant les projets d'énergie renouvelables.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS: LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES MINES A RÉAFFIRMÉ L'ENGAGEMENT DE L'ALGÉRIE POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DURABLE, SOULIGNANT SON INTÉRÊT À ACCUEILLIR UN PROJET EXPÉRIMENTAL D'ÉNERGIE DE FUSION. EN QUOI CONSISTE LE PROJET?

TEWFIK HASNI: Le projet expérimental d'énergie de fusion concerne l'énergie nucléaire sachant que la technologie actuelle est la fission de l'uranium. La fusion est une autre technologie basée sur une technologie utilisant un champ magnétique puissant permettant d'atteindre de très haute températures en mesure de créer la fusion.

LA 14ÈME ÉDITION DU SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, DES ÉNERGIES DU FUTUR ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (ERA), AURA LIEU DU 25 AU 27 NOVEMBRE. POUVEZ-VOUS NOUS EXPOSER LE CONTEXTE DANS LEQUEL SE TIENT CETTE ÉDITION?

Toutes les manifestations s'inscrivent dans

une périodicité annuelle. ERA a respecté l'échéance. Le contexte est celui de la transition énergétique et de la COP 29.

IL Y A EU DERNIÈREMENT LE LANCEMENT À ALGER D'UNE FORMATION PAR DES EXPERTS CORÉENS DANS LE DOMAINE DU PHOTOVOLTAÏQUE. FAUT-IL MULTIPLIER CE GENRE D'INITIATIVES?

La formation n'est qu'une part de l'ensemble de toutes stratégies. Si la transition énergétique se résume au photovoltaïque seulement et ceci est contestable, alors cela se programme d'une façon précise en fonction des besoins, de la qualité de la formation etc.. La formation dans ce cas doit s'effectuer dans des instituts spécialisés sur le territoire. L'institut du pétrole avait été préparé 10 ans auparavant.

LE PROJET « SOUTH2 CORRIDOR », CONSTITUE UNE PIERRE ANGULAIRE DU LANCEMENT DE L'INDUSTRIE DE L'HYDROGÈNE VERT EN ALGÉRIE. QU'EN PENSEZ-VOUS?

Il est difficile de se prononcer sur un projet qui n'est prévu entrer en service qu'en 2030 comme avancé par le ministre de l'Énergie.

I. B.



TEWFIK HASNI

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE ET MOBILISATION DE L'ÉPARGNE

Création d'un observatoire national

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a annoncé, jeudi, la création de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie, qui aura pour mission la collecte, l'étude et le suivi des données nationales et internationales relatives à l'épargne. Cette annonce a été faite par M. Faïd, en présidant l'ouverture d'une Journée d'information, intitulée «Mobilisation de l'épargne dans le secteur financier: défis et perspectives», organisée dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'épargne, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que des directeurs généraux de banques et des Présidents-directeurs généraux de compagnies d'assurances, rapporte l'APS. Dans son allocution à l'ouverture de cet événement, organisé par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), en collaboration avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), le ministre a déclaré : «j'annonce officiellement la création de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie, qui aura plusieurs missions, à savoir la collecte de données sur les comportements d'épargne des ménages et des entreprises». Il sera également chargé d'étudier les flux financiers des différents secteurs économiques à l'instar des PME, des grandes entreprises, et des ménages, et ce, «afin d'évaluer les sources de financement (banques, marchés financiers, financements alternatifs) et de définir les éventuels dysfonctionnements, précise le ministre. L'Observatoire assurera, selon le ministre, le contrôle des tendances nationales et internationales pouvant impacter l'épargne et le financement de l'économie, tels que les évolutions réglementaires, les innovations technologiques ou les politiques monétaires, en sus de la formulation de recommandations au ministre des Finances en vue d'améliorer la mobilisation et l'orien-

tation de l'épargne vers les principaux secteurs de l'économie, ainsi que le renforcement de l'inclusion financière. L'Observatoire siègera au niveau de la Direction générale du Trésor au ministère des Finances, laquelle assurera la présidence de l'Observatoire, qui comptera parmi ses membres des représentants des associations professionnelles des banques et du secteur des assurances, ainsi que des établissements chargés de l'encadrement et de la gestion du marché financier, outre, la Direction générale de la prévision et des politiques. L'Observatoire recourra dans l'accomplissement de ses missions aux compétences scientifiques notamment les enseignants et chercheurs universitaires, a précisé le ministre, appelant les responsables de cet Observatoire et ses collaborateurs, à «veiller à l'impératif d'inscrire leurs travaux dans l'approche globale décidée par le Gouvernement, en application des orientations du président de la République, visant à améliorer la

mobilisation des ressources financières internes, notamment à travers l'épargne et la diversification des sources de financement de l'économie avec l'élargissement du champ de l'inclusion financière». L'épargne n'est pas seulement un moyen de réserver de l'argent, mais il est «la pierre angulaire» de la construction d'une forte économie, a insisté le ministre, mettant en avant la nécessité de renforcer la prise de conscience quant à l'importance de l'épargne, d'autant que les fonds de l'épargne contribuent au financement des projets économiques.

PLUS DE 12 MILLIONS DE COMPTES D'ÉPARGNE AU 1ER SEMESTRE 2024

Le nombre de comptes d'épargne dans le secteur bancaire a dépassé 12,5 millions, au premier semestre de l'année en cours, avec une enveloppe financière avoisinant les 3.700 milliards de DA, a fait savoir, jeudi, le ministre des Finances, Laaziz Faïd. Le ministre a précisé que les don-

nées relatives à l'épargne dans le secteur bancaire pour le premier semestre 2024 indiquent que «le nombre de comptes d'épargne a atteint plus de 12,5 millions de livrets d'épargne, avec une enveloppe d'épargne de 3.684 milliards de DA». En ce qui concerne «la mobilisation de l'épargne», qui inclut les comptes d'épargne bancaires, les dépôts à terme et les obligations de fonds, les chiffres ont dépassé 7.600 milliards de DA dans les banques, a-t-il ajouté. Quant au nombre de cartes d'épargne, il a augmenté pour atteindre 1,8 million de cartes au cours du premier semestre 2024. Le nombre d'agences bancaires a atteint 1734 depuis le début de l'année en cours, avec 858 agences de finance islamique, contribuant ainsi, selon le ministre, à «mobiliser l'épargne et faciliter les opérations bancaires en mettant à disposition des agences de proximité et des services innovants répondant aux attentes des clients».

ABDERRAHMANE BENYAMINA :

«Pas de foncier économique sans une vue d'ensemble territoriale»

L'absence d'une vue d'ensemble territoriale dans le domaine du foncier économique en Algérie va retarder son développement. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, l'expert en foncier, Abderrahmane Benyamina. Lors de son intervention à la radio chaîne 3, M. Benyamina a insisté sur l'existence d'une vue d'ensemble territoriale, afin de pouvoir gérer et développer de la meilleure des manières le foncier économique. «Le portefeuille financier économique est construit de deux volets. Le foncier économique existant et le foncier futur que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et deux autres agences vont pouvoir développer chacun dans son secteur. Toutefois, pour développer le foncier économique, il faut d'abord un aménagement», explique l'expert en foncier.

«Actuellement, l'AAPI est en train de consommer le foncier déjà existant, elle a constitué une cartographie sur une plateforme numérique, fait appel aux investisseurs qui ont répondu et que chacun d'eux a pris sa parcelle de terrain, pour investir chacun dans son domaine. Cela est intéressant, mais l'absence au rendez-vous est cette vue d'ensemble», a-t-il ajouté. Pour l'orateur, il ne peut pas y avoir de foncier économique sans une vue d'ensemble territoriale. «On ne peut pas parler de foncier économique si on n'a pas une vue d'ensemble territoriale. Cette vue d'ensemble est composée du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), à partir duquel on décide des pôles, des zones et des projets structurants, ainsi que de la loi d'investisse-

ment et de la loi du foncier économique», a-t-il indiqué. La loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, a été publiée au Journal officiel n.73, en date du 15 novembre 2023. Elle prévoit en outre la création de trois agences avec pour mission la gestion du foncier économique (industriel, agricole et touristique). Actuellement, seule l'AAPI a vu le jour et elle est chargée de gérer les trois types de foncier. Selon M. Benyamina, cette situation est préjudiciable pour la gestion du foncier. «L'absence des deux autres agences bloque et freine la synergie, entre les différents secteurs, et crée une discordance au niveau de l'économie», a-t-il noté.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
 SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE D'ALGER 3
 NIF : 40802000160863

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 N°04/UA3/VRDPO/2024
 « REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE VERT AU CAMPUS DE
 L'UNIVERSITE D'ALGER 3 »

Conformément à la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'Université d'Alger 3, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N°04/UA3/VRDPO/2024 ayant pour objet, Réalisation des Travaux d'aménagement de l'espace vert au campus de l'université d'Alger 03.

L'aménagement concerne les lieux cités dessous et regroupé dans un seul lot :

Lot 01: aménagement d'un parking pour motos

Lot 02 : aménagement d'un passage piéton dans le boulevard coté institut de sport en béton imprimé et création d'une placette ainsi que le gazonnage et l'arrosage

Lot 03: aménagement d'une placette avec des fontaines

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

a/ Capacités Techniques :

- Ayant réalisé au moins un projet (01) travaux de même nature à ceux décrits dans les prescriptions techniques justifiés par des attestations de bonnes exécutions datée des cinq (05) dernières années.
 - Ayant au moins un ingénieur en génie civil justifié par un diplôme et son affiliation à la CNAS, CASNOS/CACOBATH.

b/ Capacités Financières :

Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen des trois meilleures années durant les cinq dernières années supérieur ou égale 10 million justifié par les bilans comptables et visés par les services des impôts .

c/ Capacités Professionnelles :

- Ayant un certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine du bâtiment comme activité secondaire ou principale avec catégorie 3 ou plus,

Peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

UNIVERSITE D'ALGER 3
 VICE RECTORAT DU DEVELOPPEMENT ET DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION
 02 RUE AHMED OUKED DELY IBRAHIM ALGER
 N° de bureau 49

Contre paiement au préalable d'une somme non remboursable de : Huit Mille Dinars (8 000 DA), au nom de Monsieur l'agent comptable de l'université d'Alger 3, CCP N°322495 clé 46. Les offres qui ont des documents valides et requis selon les lois applicables des clauses administratives générales du cahier des charges doivent être déposées dans une enveloppe scellée contenant (3) enveloppes distinctes scellées et fermées, comme suit :

- L'enveloppe N° (1) porte la mention « dossier de candidature ».
- L'enveloppe N° (2) porte la mention « dossier d'offre technique ».
- L'enveloppe N° (3) porte la mention « dossier d'offre financière ».

Les trois enveloppes (le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) doivent être placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure, puis déposées avant la fin de la date et de l'heure de dépôt des offres. L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucune mention permettant d'identifier le titulaire Outre l'intitulé « Université d'Algérie 3 », elle doit porter de manière apparente la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES

MINIMALES N°04/UA3/VRDPO/2024 « Réalisation des Travaux d'aménagement de l'espace vert au campus de l'université d'Alger 03 »

L'aménagement concerne les lieux cités dessous et regroupé dans un seul lot :

Lot 01 : aménagement d'un parking pour motos

Lot 02 : aménagement d'un passage piéton dans le boulevard coté institut de sport en béton imprimé et création d'une placette ainsi que le gazonnage et l'arrosage

Lot 03 : aménagement d'une placette avec des fontaines

- SOUMISSION -

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COPEO »

- La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse et le BOMOP.
- Le dernier jour de dépôt des offres à 12H00 au siège de l'Université d'Alger 3, salle des réunions, Rectorat à Dely Brahim, Alger (Si ce jour coïncide avec un jour ferrier ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant).
- Conformément à l'article 70 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'ouverture des plis se tiendra à 13H00 en séance publique et en présence des soumissionnaires, ou leurs représentants mandatés.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE BOUMERDES
 DIRECTION DE L'EDUCATION
 Cité administrative Boumerdes
 NIF : 099035019273121

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE APRES RELANCE
 RELATIF A L'EQUIPEMENT D'UN CEM TYPE B7/300 RATIONS DE
 REMPLACEMENT OULED MOUSSA(CEM AMIAR)

Numéro de l'opération : N.K.5.623.5.262.135.14.07

Numéro de l'opération reclassement : N1.011.044.02.4835.000.035.14.158

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Education de la Wilaya de Boumerdes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la relance de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°:03/DE/2024 portant sur : « Equipement d'un Cem type B7/300 rations de remplacement Ouled Moussa (Cem Amiar) », publié dans les quotidiens nationaux : " L'EXPRESS " en langue française et " الراي الحر " en langue arabe le 20-08-2024, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement à :

N°	Nature d'équipement	Soumissionnaire	Délai de livraison	Délai de garantie	Note globale /140	Montant de l'offre en TTC (DA)	Observation
01	Equipements bureautiques et climatiseurs	ADDAD NABIL	01 jour	36 mois	130.61	4 108 891,50	Meilleure offre technique et financière
02	Equipements sportifs	MAAMIR AHMED	01 jour	24 mois	127.59	1 406 580.00	Meilleure offre technique et financière
03	Equipements matériel d'incendie	NO FIRE	01 jour	36 mois	131.00	161 959.00	Meilleure offre technique et financière

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication provisoire du marché.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les 10 Dix jours qui suivent la date de publication du présent avis auprès de l'autorité compétente (la commission des marchés publics de la wilaya de Boumerdes) conformément à l'article (82) du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'EXPRESS DU 17/11/2024

ANEP : N° 2416036043

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat , de l'Urbanisme et de Ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière

Adresse : Sidi Abbaz Bounoura Wilaya de Ghardaïa

N° D'IDENTITE FISCALE : 000947086305883

AVIS DE PROROGATION DE DELAI DU CONCOURS D'ARCHITECTURE

NATIONAL RESTREINT N° 009 /O.P.G./2024 (deuxième phase)

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service Public, L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Ghardaïa dont le siège social sis à Sidi Abaz Bounoura Wilaya de Ghardaïa, informe les bureaux d'études concernés par le concours national d'architecture restreint N° 009 /O.P.G./2024 (deuxième phase) et qualifiées dans la première phase (présélection) paru dans le journal « l'EXPRESS » en date du 06/11/2024 et le journal « الوفاق » en date du 06/11/2024 relatif à l'étude et suivi de la réalisation de 200/2000 logements publics locatifs (TCE +VRD) de type f3 Individuel A La Commune De Bounoura De La Wilaya De Ghardaïa - Programme Année 2024 que le délai de dépôt des offres est prolonger 05 (Cinq) jours en date du 30/11/2024 avant 13 :30h et l'ouverture des plis est prévue le même jours à 14 :00h Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

L'EXPRESS DU 17/11/2024

ANEP : N° 2416036130

L'EXPRESS DU 17/11/2024

ANEP : N° 2416036102

LA BATAILLE DE DJEBEL KHALED PRÈS DE YABOUS À KHENCHELA

Une étape cruciale de l'histoire de la glorieuse Révolution

La bataille de Djebel Khaled, près de Yabous (Khenchela), qui fit rage le 15 novembre 1954 entre des Moudjahidine sommairement armés et les forces coloniales françaises, reste une étape cruciale de l'histoire de la glorieuse Révolution.



LA BATAILLE DE DJEBEL KHALED PRÈS DE YABOUS À KHENCHELA. (PHOTO : D.R.)

Cruciale de par sa valeur symbolique, de par la bravoure des combattants de l'Armée de libération nationale (ALN), et au regard du fait qu'elle avait apporté un soutien moral très fort pour les combattants de la liberté, autant qu'elle avait porté un message non moins fort aux colonialistes : la Révolution algérienne n'était pas une "rébellion d'une poignée d'indigènes" comme avait tenté de le faire croire l'administration coloniale. Cette bataille, dont le 70ème anniversaire est célébré cette année, reste ancrée dans la mémoire collective nationale comme l'une des toutes premières batailles héroïques livrées par l'ALN dans les Aurès contre l'ennemi français, doté d'armements modernes pour étouffer le soulèvement de tout un peuple. L'un des artisans de cette bataille, le regretté Mohamed Maâche, a rapporté, dans ses mémoires (dont une copie est

conservée au secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, à Khenchela), que la bataille de Djebel Khaled "fut un tournant décisif dans l'histoire de la Révolution algérienne, deux semaines seulement après le déclenchement de cette dernière". "Les moudjahidine stationnés dans les massifs montagneux de la région de Yabous ont su renverser un grand nombre de soldats ennemis français dans une zone forestière située à la périphérie de la région du Taghrist, dans la commune actuelle de Yabous", avait écrit ce Moudjahid de la première heure. Selon Mohamed Maâche, cette bataille, qui

s'était déroulée à Djebel Khaled, pas très loin de Batna, avait été déclenchée à la suite de renseignements reçus par les forces coloniales françaises, signalant la présence de deux groupes constitués de 70 Moudjahidine dirigés par Mohamed Belbar et Smail Ghabrouri, réfugiés dans une zone forestière à l'est de Taghrist. Forte de ces renseignements, l'armée française mobilisa un important contingent de soldats, appuyés par des hélicoptères, des chars d'assaut et soutenu par l'artillerie de campagne. "Nous avons été obligés de sortir et de nos caches et d'affronter les forces ennemies, souvent dans des

combats corps-à-corps, après que les hélicoptères ont bombardé les tranchées dans lesquelles nous nous étions abrités", avait raconté le défunt Moudjahid, poursuivant que l'engagement avait duré toute une journée avant que les Moudjahidine ne se retirent, de nuit, pour éviter des pertes trop importantes du fait de l'inégalité des forces en présence. Selon le Moudjahid Maâche, "les forces ennemies françaises avait subi un coup douloureux lors de la bataille de Djebel Khaled, avec une soixantaine de soldats tués, 20 autres blessés, en plus de la récupération d'une mitraillette de type Mat 49. Six

(6) Moudjahidine, dont le commandant du 2^{me} groupe, Mohamed Belbar, sont tombés, ce jour-là, au champ d'honneur, tandis que trois djounoud ont été blessés et évacués loin du champ de bataille pour recevoir les soins nécessaires, avait encore témoigné Mohamed Maâche, dans ses mémoires. Noui Benmabrouk, professeur d'histoire à l'université Abbas-Laghrou de Khenchela, a attribué, de son côté, les raisons de la maîtrise par les Moudjahidine de la bataille de Djebel Khaled, au cours de laquelle une soixantaine de soldats ennemis ont été tués, à plusieurs facteurs, dont le plus important est sa localisation dans une zone boisée, montagneuse à laquelle les chars ennemis ne pouvaient accéder. Il a également souligné que la bataille de Djebel Khaled, à Yabous, a permis de démythifier l'armée française en lui infligeant une de ses premières défaites, dès les premiers jours de la glorieuse Révolution. La bataille avait eu, selon le Pr Benmabrouk, un impact "extrêmement positif" sur le moral des combattants algériens, autant qu'elle avait eu un "effet démoralisant" sur les forces coloniales qui s'étaient rendues compte qu'il s'était agi là du signe du déclenchement d'une Révolution et non d'un "acte isolé de quelques rebelles" comme se plaisait à le pérorer l'administration coloniale.

ADRAR

Sensibilisation et consultations volontaires à l'occasion de la journée mondiale du diabète

Diverses activités de sensibilisation aux mesures préventives du diabète, ainsi que le dépistage volontaire et des instructions sur les voies thérapeutiques de la maladie ont marqué jeudi la commémoration de la Journée mondiale du diabète (14 novembre) dans la wilaya d'Adrar, ont indiqué les organisateurs. Placée sous le signe "Diabète et Bien-être", cette journée a donné lieu à l'organisation, à la maison du diabète qui suit quelque 3.000 diabétiques, à des activités de sensibilisation axées sur la prise en charge psycho-sociale des diabétiques dans la wilaya qui recense chaque année de 50 à 100 nouveaux cas de diabète, a indiqué le médecin, chef de service à la maison de diabète, Khadija Arzioui. L'Association "Bio-Siha" (Bio-santé), spécialisée dans les analyses médicales, a organisé, en coordination avec le Croissant rouge algérien (CRA), un espace d'accueil, au niveau de la bibliothèque publique de lecture d'Adrar, une opération gratuite de dépistage précoce du diabète, encadrée par des diabéto-

logues, nutritionnistes et biologistes, en plus de paramédicaux. Cette campagne est accompagnée d'actions de vulgarisation et de conseils sur le régime alimentaire adapté en direction des citoyens, les diabétiques notamment, l'animation d'une journée d'étude thématique encadrée par des nutritionnistes et des biologistes, a indiqué le président de l'Association "Bio-santé", Abdallah Abdelkhalek. De son côté, l'établissement public hospitalier EPH-Moudjahid Dehadj Abdelkader (240 lits) a organisé une campagne de sensibilisation sur cette maladie chronique, la distribution de dépliants riches en informations sur sa prévention et le respect du régime alimentaire, en plus de l'organisation de consultations et de dépistage des cas diabétiques, a expliqué la pharmacologue à l'EPH, Zineb Hmimid. L'initiative a été favorablement accueillie par les citoyens en quête d'orientation et de conseils sur cette maladie, ses voies prophylactiques, et la prise en charge psychologique des diabétiques.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU TOURISME SAHARIEN À EL-OUED

Appui aux activités artisanales, véritable levier pour l'économie nationale

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a mis en avant, jeudi à El-Oued, l'importance de la promotion des activités artisanales, en tant qu'un des leviers de l'économie nationale. "Il appartient d'appuyer les activités artisanales en tant qu'un des atouts de l'économie nationale présentant une richesse et une diversité à même de constituer une valeur ajoutée à la promotion des potentialités touristiques de l'Algérie", a affirmé M. Didouche lors de l'inauguration d'une exposition des produits d'artisanat et de tentes sahariennes, organisée dans le cadre du festival international du tourisme saharien (FITS) qu'abrite la wilaya d'El-Oued. Le ministre a souligné que "les produits de l'artisanat présentent une dimension historique d'un legs civilisationnel commun entre différentes régions du pays,

qu'il convient de préserver à travers sa transmission aux générations montantes". Mise sur pied au jardin botanique d'El-Oued, cette exposition regroupe plus de 60 artisans issus de 24 wilayas du pays et d'autres de Palestine, Tunisie, Libye, Mauritanie, Mali, Niger et Sahara Occidental, étalant une diversité de produits d'artisanat et de tentes sahariennes. La délégation ministérielle s'est également enquis, au niveau du musée "Souf", initiée par l'association "Mille et Une coupes", d'une panoplie d'articles et de modèles d'artisanat, de tissage et couture traditionnelles, faisant la fierté de la région d'El-Oued, avant de suivre, au niveau de l'office local du tourisme, un exposé sur des modèles réduits de bâtisses traditionnelles "Haouch" de la région d'Oued Souf, les Ghaouts (dépression terrestre à

usage agricole). Le ministre a mis l'accent, à ce titre, sur l'importance de la vulgarisation touristique en termes de promotion de la destination Algérie, considérée comme un important moyen de promotion des potentialités touristiques nationales. Au terme de la première journée de sa visite dans la wilaya, le ministre a assisté à une parade des troupes folkloriques. Initié par le ministère de tutelle, le FITS (14-17 novembre) prévoit une panoplie d'activités, dont des ateliers thématiques ayant trait aux opportunités d'investissement dans les wilayas du Sud du pays, aux activités récréatives accompagnant le tourisme saharien, aux mécanismes de développement du circuit touristique, en sus de l'animation d'un espace pour enfants dans l'artisanat, d'une fête de la chamelle et d'une course de méharis.

JOURNÉES
INTERNATIONALES
DE MÉDECINE PHYSIQUE
ET RÉADAPTATION

Plus de 400 participants au rendez-vous

Les 8èmes journées internationales de médecine physique et de réadaptation du CHU d'Oran se sont ouvertes vendredi dans la wilaya d'Oran, avec la participation de plus de 400 spécialistes nationaux et étrangers. Des spécialistes d'établissements hospitaliers du pays et des experts de France, de Grande Bretagne, de Tunisie et du Liban, entre autres, participent à ces journées scientifiques, organisées par l'Observatoire du handicap, de la réadaptation et de l'éthique en santé (OHRES) du CHU d'Oran, en collaboration avec le Service de médecine physique et de réadaptation (MPR) du même établissement sanitaire. A ce titre, le président de ces journées, Pr Khaled Layadi, également responsable de l'OHRES et du service de MPR, a souligné que la médecine physique et de réadaptation est «le parfait exemple de la spécialité holistique, grâce à ses dimensions physique, cognitive, psychologique, sociale et environnementale». «Elle est, également, interdisciplinaire et intéresse un large champ de professionnels, tant médecins que paramédicaux, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, neuropsychologues et psychologues», a-t-il relevé. Ces journées seront «une occasion privilégiée pour des échanges entre intervenants et participants dans le cadre de la formation continue à travers des ateliers et des tables rondes», a ajouté le spécialiste. «Cet événement a comme autre objectif, outre l'échange et l'enrichissement des connaissances et des compétences, la formation des jeunes avec l'espoir de les inciter à explorer davantage les multiples facettes de cette spécialité», a-t-il déclaré. Les thématiques abordées incluent notamment la neuro-réadaptation, la spasticité, la paralysie cérébrale, ainsi que la réadaptation fonctionnelle pour des pathologies neurologiques, telles que les AVC, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques et les lésions médullaires souvent liées aux accidents de la route. Un fléau qui touche particulièrement les jeunes, a-t-il déploré. «La sensibilisation sur l'impact psychologique et social de ces handicaps, tant sur les patients que leurs familles et la société, et les coûts considérables associés à leur prise en charge, figure aussi parmi les objectifs de ce rendez-vous», a ajouté Pr Layadi. Les pathologies pourvoyeuses de troubles de la miction et les problématiques posturales seront également intégrées au programme, selon l'intervenant. Quant aux spécialités podologie et réadaptation des pathologies infantiles, elles seront à l'honneur, ce qui témoigne de l'approche globale et inclusive de ces journées, qui cherchent à couvrir tous les aspects de la réadaptation et à apporter des réponses aux besoins spécifiques de chaque patient. Plusieurs communications sont programmées dont «Le Contrôle postural: notions fondamentales», «Activité physique adaptée en pathologies neurologiques chroniques. Intérêts et freins», «Stratégies de rééducation dans la maladie de Parkinson», «La Paralysie cérébrale: expérience de la pluridisciplinarité et de la transdisciplinarité» et «Thérapie modulaire du membre supérieur post AVC», entre autres.

L'ÉPIDÉMIE MONDIALE ATTEINT DES NIVEAUX CRITIQUES

Les cas de diabète dans le monde ont quadruplé depuis 1990

Selon une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiée à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, les cas de diabète dans le monde ont quadruplé depuis 1990, touchant plus de 800 millions d'adultes dans le monde.

Amel B

Le nombre de personnes atteintes de diabète dans le monde est passé de 200 millions en 1990 à 830 millions en 2022. Ces données ont été publiées à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, le 14 novembre, dans le cadre d'une étude de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ces résultats soulignent la nécessité d'une action mondiale immédiate pour lutter contre cette épidémie, a déclaré l'agence sanitaire des Nations Unies. L'étude a été menée par la NCD Risk Factor Collaboration (NCD-RisC), un réseau mondial de 1.500 chercheurs et praticiens en collaboration avec l'OMS.

Il s'agit de la première analyse mondiale des tendances en matière de taux de diabète et de couverture thérapeutique, basée sur des données provenant de 140 millions de personnes âgées de 18 ans ou plus dans le monde.

L'analyse révèle que les cas de diabète ont doublé, passant de 7 à 14 % entre 1990 et 2022, et que près de 450 millions d'adultes, soit 60 % des personnes touchées, ne sont toujours pas traités. Cette situation d'urgence touche particulièrement les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI), où se trouvent 90 % des cas non traités.

«Nous avons constaté une augmentation alarmante du diabète au cours des trois dernières décennies, qui reflète l'augmentation de l'obésité, aggravée par les effets de la commercialisation d'aliments malsains, le manque d'activité physique et les difficultés économiques», a averti le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Selon la même source, les régions d'Asie du Sud-Est et de Méditerranée orientale sont les plus touchées, avec environ 20 % des adultes touchés. Ces régions, ainsi que l'Afrique, affichent les taux de traite-



ment les plus faibles, avec moins de quatre adultes diabétiques sur dix prenant des médicaments hypoglycémisants. En réponse à ces défis, l'OMS lance un nouveau cadre mondial de surveillance, axé sur des indicateurs clés, notamment le contrôle glycémique et l'accès aux médicaments essentiels. Cela représente une étape cruciale dans la réponse mondiale, en fournissant des orientations complètes aux pays pour mesurer et évaluer la prévention, les soins, les résultats et les impacts du diabète. Le cadre représente une étape cruciale dans la normalisation des approches de prévention et de traitement du diabète dans les différents systèmes de santé du monde entier, a déclaré l'OMS. Parmi les mesures recommandées, l'adoption de politiques qui soutiennent une alimentation saine et l'activité physique, et surtout, des systèmes de santé qui assurent la prévention, la détection précoce et le traitement. L'OMS a fixé des objectifs ambitieux, notamment celui de faire en sorte que 80 % des patients diabétiques diagnostiqués parvien-

ent à un bon contrôle glycémique d'ici 2030. Cet objectif constitue une stratégie plus large pour s'attaquer aux causes profondes de l'épidémie, tout en améliorant l'accès aux traitements essentiels. Le diabète est une maladie chronique qui se déclare lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou lorsque l'organisme n'est pas capable d'utiliser efficacement l'insuline qu'il produit. L'insuline est une hormone qui régule la glycémie. L'hyperglycémie (glycémie élevée) est un effet courant du diabète non maîtrisé, au fil du temps, provoque de graves lésions dans de nombreuses parties de l'organisme, en particulier les nerfs et les vaisseaux sanguins. Le diabète de type 1 (diabète insulino-dépendant ou juvénile) se distingue par une production insuffisante d'insuline, laquelle doit être administrée quotidiennement. On ne connaît pas la cause du diabète de type 1 et, en l'état actuel des connaissances, il n'existe aucun moyen de prévention. De son côté, le diabète de type 2 modifie la façon dont l'organisme utilise le glucose

comme source d'énergie. L'organisme est incapable d'utiliser correctement l'insuline, ce qui peut entraîner une hyperglycémie en l'absence de traitement. Au fil du temps, le diabète de type 2 peut causer de graves lésions, en particulier des nerfs et des vaisseaux sanguins. Le diabète de type 2 est souvent évitable. Le surpoids, le manque d'exercice et une prédisposition génétique contribuent à l'apparition du diabète de type 2. Le diabète peut entraîner une cécité, une insuffisance rénale, un infarctus du myocarde, un accident vasculaire cérébral et une amputation des membres inférieurs. Selon l'OMS, en 2021, le diabète et la néphropathie diabétique ont entraîné plus de deux millions de décès. Près de 11 % des décès d'origine cardiovasculaire étaient dus à une hyperglycémie. Adopter une alimentation saine, une activité physique régulière, un poids normal et éviter la consommation de tabac sont autant de moyens de prévenir ou de retarder l'apparition du diabète de type 2 recommandent les experts.

A. B.

8E CONGRÈS DE LA FAP

Le rôle central du pharmacien mis en avant

Le rôle central du pharmacien dans l'accompagnement du malade a été souligné, vendredi, lors du 8e Congrès de la Fédération algérienne de pharmacie (FAP). Le président de la FAP, Abdelhakim Boudis, a souligné le rôle central du pharmacien en matière «d'acquisition, de distribution de médicaments et d'orientation du malade lors de l'achat des médicaments». Outre son rôle complémentaire au médecin, «le pharmacien hospitalier assume la responsabilité d'achat des médicaments, tout en veillant à assurer leur disponibilité dans toutes les spécialités au niveau des éta-

blissements hospitaliers, l'objectif étant d'éviter la pénurie», a-t-il précisé. Le 8e Congrès de la FAP a traité de sujets «extrêmement importants» pour le pharmacien, dont «les médicaments génériques et les nouvelles lois y afférentes, l'utilisation des médicaments biosimilaires et ceux issus de la biotechnologie, en sus des produits cosmétiques très utilisés», selon le même responsable. «Face aux développements enregistrés dans la formation universitaire dans les domaines de la médecine et de la pharmacie, il a été procédé récemment à la création de la Faculté nationale de

pharmacie relevant de l'université d'Alger, une démarche envisageable à l'avenir pour les autres universités dotées de Facultés de médecine, à travers le pays», a indiqué M. Boudis, citant la création de «nouvelles spécialités en médecine et en pharmacie et les diplômes de formation en post-graduation, en réponse aux besoins de l'industrie pharmaceutique».

Prendent part à ce 8e Congrès, des experts algériens et étrangers en pharmacie dans le but d'échanger les expertises et les connaissances et de s'informer des nouveautés en la matière.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Trump promet une «armée forte» et la fin des guerres

Le président américain élu s'est réjoui des nominations stratégiques effectuées dans les domaines de la Santé, de la Justice, de la Défense et de « l'efficacité gouvernementale », cette dernière confiée à Elon Musk.

Donald Trump a promis jeudi de renforcer l'armée américaine tout en mettant fin aux guerres au Proche-Orient et en Ukraine. Lors d'un gala à Mar-a-Lago, en Floride, le président élu s'est réjoui des nominations stratégiques effectuées dans les domaines de la Santé, de la Justice, de la Défense et de l'« efficacité gouvernementale », cette dernière confiée à Elon Musk.

Trump a déclaré vouloir réduire les dépenses liées aux conflits à l'étranger, citant les 1000 milliards de dollars dépensés en Afghanistan entre 2001 et 2021 comme un exemple de gaspillage. Il a promis de travailler à résoudre les tensions au Proche-Orient et le conflit entre la Russie et l'Ukraine,

affirmant que ces guerres « doivent s'arrêter ».

Il a confié à Elon Musk la tâche de proposer des coupes budgétaires ambitieuses, visant jusqu'à 2000 milliards de dollars de réduction dans les dépenses fédérales. Ces mesures pourraient inclure la suppression de nombreux postes de haut gradés au Pentagone, ce qui soulève des inquiétudes sur le moral et les opérations militaires.

La transition entre l'administration démocrate et républicaine est surveillée de près. Sabrina Singh, porte-parole adjointe de la Défense, a souligné les défis posés par le blocage de nominations militaires en 2023, mais a assuré que tout serait fait pour garantir une transition calme et ordonnée avant l'investitu-



re de Trump le 20 janvier.

Trump a nommé Pete Hegseth, ancien officier d'infanterie et présentateur de Fox News, comme prochain secrétaire à la Défense. S'il est confirmé par le Sénat, il supervisera un budget de plus de 850 milliards de dollars et une armée de 3,4 millions de personnes. Côté diplomatie, Marco

Rubio, sénateur connu pour ses positions fermes contre la Chine et l'Iran, prendra la tête du département d'État, succédant à Antony Blinken.

Trump s'engage ainsi à transformer les priorités américaines, avec une armée forte et une diplomatie offensive tout en réduisant drastiquement les dépenses publiques.

ESPAGNE

Au moins dix morts dans l'incendie d'une maison de retraite près de Saragosse

Un incendie tragique s'est déclaré vendredi 15 novembre dans une maison de retraite à Villafranca de Ebro, près de Saragosse, en Espagne. Le bilan provisoire fait état de dix morts et plusieurs blessés, dont une personne dans un état critique, selon les secours locaux. Le feu a pris vers 5 heures du matin dans la résidence pour personnes âgées *Jardines de Villafranca*, qui hébergeait 82 résidents. Les pompiers ont mis environ deux

heures à maîtriser les flammes. Selon la maire de Villafranca, Volga Ramirez Gamiz, le feu aurait commencé dans la chambre d'un résident, apparemment à cause d'un matelas qui aurait pris feu. La cause exacte de l'incendie reste à déterminer.

Cependant, les premiers éléments indiquent que la majorité des décès pourrait être due à l'inhalation de fumée. Le possible manque de personnel dans la mai-

son de retraite a également été signalé, avec seulement deux employés présents sur les lieux au moment du drame. Fernando Beltrán, délégué du gouvernement en Aragon, a souligné l'importance de l'enquête en cours pour établir les circonstances précises. Jorge Azcón, président de la région, a exprimé sa consternation et présenté ses condoléances aux familles des victimes dans un message sur X (anciennement Twitter).

ROYAUME-UNI

Le gouvernement va interdire toute nouvelle mine de charbon

Le gouvernement travailliste britannique a annoncé qu'il allait interdire toute nouvelle mine de charbon dans le pays. Cette décision intervient deux mois après que la justice a annulé un projet de mine de charbon à Whitehaven, dans le nord-ouest de l'Angleterre, qui aurait été la première en 30 ans. Le gouvernement prévoit de mettre en place rapidement une loi pour officialiser cette interdiction. En septembre, la justice avait esti-

mé que ce projet allait augmenter les émissions de gaz à effet de serre, contredisant les arguments avancés. Après son arrivée au pouvoir en juillet, le nouveau gouvernement a choisi de ne pas soutenir ce projet face aux critiques des ONG écologistes.

Le charbon, principale source mondiale de CO2 liée à l'énergie, a été totalement abandonné pour la production d'électricité au Royaume-Uni, avec la fermeture

de la dernière centrale à charbon en septembre. Cette annonce marque donc un pas de plus vers la sortie définitive de ce combustible fossile.

Des organisations comme Friends of the Earth et Greenpeace UK saluent cette mesure, qu'elles qualifient de « décision historique ». Cependant, elles appellent aussi à interdire de nouvelles exploitations pétrolières et gazières pour répondre à la crise climatique.

DENGUE

La Guadeloupe placée en phase épidémique

En Guadeloupe la Dengue est passée "en phase épidémique" avec un sérotype rare qui pourrait provoquer "un nombre élevé de cas", selon un communiqué officiel diffusé jeudi 14 novembre. Réuni dans la journée, le comité de gestion présidé par le préfet de région a acté "le passage en phase épidémique pour la dengue", précise ce communiqué commun de la préfecture, de l'association des maires de Guadeloupe et de l'Agence Régionale de Santé de Guadeloupe et des îles du Nord, précise Franceinfo dans son édition Outre-mer. Les autorités lancent "un appel à la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans la lutte "pour tenter de minimi-

ser l'impact de cette maladie" dans les semaines à venir, rapporte la même source. Cette année, "un sérotype du virus de la dengue qui a peu circulé ces vingt dernières années", le DENV3, fait redouter aux autorités des "risques de forme grave" et "un nombre élevé de cas" si des "actions résolues de lutte ou de prévention ne sont pas mises en œuvre", selon le communiqué.

Parmi 62 échantillons analysés entre fin septembre et mi-octobre, "97 % sont DENV3", selon le dernier bulletin de Santé Publique France.

Le seuil saisonnier des cas cliniques (80 cas hebdomadaires) est très largement dépassé. Fin octobre, il était

estimé à 540 en médecine de ville, soit plus du double qu'en septembre. À l'hôpital, Santé Publique France a relevé le mois dernier "en moyenne 40 passages hebdomadaires aux urgences pour suspicion de dengue, contre 25 en septembre", souligne Franceinfo.

Le communiqué commun des autorités a rappelé qu'il était "primordial" de lutter contre les eaux stagnantes qui permettent aux larves du vecteur de la maladie, le moustique, de se développer. Ces eaux stagnantes sont souvent "situées autour ou dans les habitations" et peuvent avoir été "alimentées par les fortes pluies récentes".

INDE

Les écoles primaires de Delhi restent fermées pour cause de pollution

Les écoles primaires sont restées fermées par précaution vendredi dans la capitale indienne New Delhi, qui traverse cette semaine son premier «pic» de pollution atmosphérique de la saison. Pour la quatrième journée consécutive, la qualité de l'air était considérée comme «dangereuse» en plusieurs points de l'agglomération de 30 millions d'habitants, selon l'indice AQI, avec des fortes concentrations en microparticules toxiques. Les autorités locales ont annoncé jeudi la fermeture jusqu'à nouvel ordre des écoles primaires de la ville, l'interruption des chantiers, l'interdiction de la circulation des véhicules diesel les plus anciens et l'arrosage des zones les plus polluées. Selon le protocole imposé par les autorités, les élèves des établissements scolaires fermés continuent à suivre des cours à distance. Chaque année au début de l'hiver, la capitale indienne est enveloppée d'un épais brouillard constitué des rejets des industries et de la circulation automobile, auxquelles s'ajoutent les fumées des brûlis agricoles saisonniers. Ce «smog» est à l'origine de milliers de décès prématurés chaque année, documentés par de nombreuses études scientifiques.

DOYENNE DE LA FAMILLE IMPÉRIALE DU JAPON

La princesse Mikasa décède à l'âge de 101 ans

La princesse Mikasa, doyenne de la famille impériale japonaise et grand-tante de l'empereur Naruhito, est décédée à l'âge de 101 ans, vendredi 15 novembre à Tokyo.

Hospitalisée depuis mars après un accident vasculaire cérébral et une pneumonie, elle était en observation depuis son traitement en soins intensifs. Née Yuriko Takagi le 4 juin 1923 dans une famille aristocratique, elle a épousé à 18 ans le prince Mikasa, plus jeune frère de l'empereur Hirohito. Le couple a eu cinq enfants, dont deux filles et trois fils, ainsi que neuf petits-enfants. Pendant la Seconde Guerre mondiale, leur maison fut détruite dans un raid aérien, forçant la princesse à vivre dans un abri avec son bébé. Le prince Mikasa, décédé en 2016 à 100 ans, s'était distingué par son soutien à la fin de la guerre, malgré les tensions avec des opposants. La princesse avait décrit une rencontre tendue entre son époux et un jeune officier opposé à la reddition comme une expérience «très effrayante». Après la guerre, la princesse Mikasa a connu des défis personnels et financiers. Elle prenait soin de ses enfants tout en gérant les tâches domestiques. Lors de son 100e anniversaire en 2023, elle avait exprimé sa gratitude envers son mari et les personnes qui l'ont soutenue pendant ces périodes difficiles. Les trois fils de la princesse Mikasa sont décédés avant elle, ce qui renforce les inquiétudes sur l'avenir de la dynastie impériale. Avec seulement un héritier masculin, le prince Hisahito, 18 ans, le système de succession strict exclut des candidates comme la princesse Aiko, fille de l'empereur actuel, en vertu des lois en vigueur depuis 1947. Cela pose un défi pour la continuité de la lignée impériale.

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2025

Algérie-Liberia, cet après-midi (17h), à Tizi-Ouzou

L'équipe nationale de football se présentera ce soir à partir de 17 h au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou avec une grande détermination lors de cette dernière journée des éliminatoires de la CAN 2025 face au Liberia qu'elle espère terminer en beauté.

Marouane A.

Les Verts qui avaient réussi déjà à arracher le billet de la qualification à la phase finale du rendez-vous africain après la quatrième journée et le succès arraché à Monrovia, souhaitent quand même ajouter un autre succès qui aura son importance pour le classement-FIFA, et qui sera déterminant pour la constitution des groupes lors de la CAN. Les poulains de Petkovic qui s'étaient contentés d'un nul lors de ce dernier déplacement à Malabo face à la Guinée équatoriale comptent se reprendre surtout qu'ils joueront domicile dans ce fabuleux stade de Tizi-Ouzou, qui accueillera, pour la première fois depuis son inauguration, les Verts. Il est clair que la sélection nationale voudra faire plaisir aux fans qui se déplaceront en force au stade Hocine Aït Ahmed pour voir de plus près les stars de l'EN. Même si l'on craint que certains éléments ne se donneront pas à fond, étant donné que le match ne revêt pas une grande importance sur le plan comptable, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, lui fera en sorte de le rendre plus attrayant, notamment, en

donnant sa chance à des joueurs qui désiraient briller pour pouvoir gagner une place dans le groupe. Des éléments comme Touba, Chiakha, entre autres, pourraient bénéficier d'une chance et la balle sera dans le camp s'ils souhaitent être dans les plans des Verts pour les prochains matchs. Il y aura aussi encore des défections, avec Zerrouki qui est suspendu pour cumul de cartons et Bensebaini, blessé au genou après un coup reçu lors du match face à la Guinée équatoriale.

LES JOUEURS SOUHAITENT BRILLER

La majorité des joueurs interpellés, lors de la zone mixte, organisée avant la séance d'entraînement, d'avant-hier soir au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, ont montré un grand enthousiasme et souhaitent réussir un grand match pour faire plaisir aux fans qui se rendront au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou pour les soutenir. Ainsi, le néo-international, Amine Chiakha et joueur du club danois du FC Copenhague, et qui s'est dit très heureux de faire partie de l'EN, promet un grand match face au

Liberia, lui qui a déjà en esprit de battre le record de Slimani, comme buteur historique de la sélection nationale. Le milieu de terrain, Adam Zorgane, lui, indiquera que la sélection tâchera de réaliser un bon match devant les supporters à Tizi, et ce pour préparer, comme il se doit, la reprise des qualifications du Mondial 2026 en mars prochain. Enfin, le joueur de Columbus en MLS, Mohamed Farsi, il dira que le match face au Liberia sera une belle occasion pour clôturer ces qualifications par une victoire devant les supporters, avant de penser à préparer les prochaines échéances. **M.A**



FIGURANT DANS LE ONZE DES JOUEURS LES PLUS CHERS D'AFRIQUE

Aït Nouri vaut 35 millions d'euros

Le onze des joueurs africains les plus chers de la saison 2024-2025 est paru ! Parmi ces joueurs, un international algérien. Le média BeIN Sports a publié le onze des joueurs africains les plus chers de la saison 2024-2025 et un international algérien y figure. Il s'agit du latéral gauche des Verts Rayan Aït Nouri.

Avec une valeur marchande de 35 millions d'euros il est le 14ème joueur le plus cher du continent africain selon le site de statistiques Trans-

fermarket. Ses bonnes performances avec Wolverhampton lui valent des convoitises et pas des moindres. Manchester United serait fortement intéressé par Rayan Aït Nouri et serait prêt à passer à l'action dès cet hiver comme l'a rapporté le site sportif anglais GiveMeSport il y a quelques semaines. Le classement est dominé par l'international nigérian du Galatasaray Victor Osimhen avec une valeur marchande de 75 millions d'euros.

LIGUE 2 AMATEUR (10E JOURNÉE)

Rouissat (Est) et Ben Aknoun (Ouest) gardent le cap

Les leaders de la Ligue 2 de football amateur, le MB Rouissat (Centre-Est) et l'ES Ben Aknoun (Centre-Ouest), vainqueurs respectifs devant le NRB Teleghma et l'ASM Oran sur le même score de 1 à 0, ont consolidé leur avance en tête du classement, à l'occasion de la première partie des rencontres de la 10e journée, disputées vendredi et devant se poursuivre samedi. Face à une solide équipe de l'ASM Oran, l'Etoile de Ben Aknoun (1ere, 22 pts), a renoué avec la victoire en s'imposant une nouvelle fois sur le fil (1-0), grâce à un but inscrit par Oukali (90e+5e). A la faveur de cette précieuse victoire, l'ESBA creuse l'écart en tête du classement devant la JSM Tiaret (2e, 16 pts). De son côté, l'ASM Oran (15 pts) glisse au cinquième rang, avec encore un match en retard face au RC Kouba, prévu mardi prochain. Deuxième ex aequo avec la JSMT, le RC Kouba et le GC Mascara se sont imposés à domicile (2-0), respectivement, devant le MC Saida (10e, 11 pts) et le NA Hussein-dey (14e, 8 pts). Toujours dans le haut du classement, la JS El Biar (5e, 15 pts) a battu en déplacement le CR Témouchent (1-0) et reste au contact du groupe de tête pour sa première saison en

Ligue 2 amateur. Dans la poule Centre-Est, le MB Rouissat (25 pts) a conforté sa place de leader, en décrochant son huitième succès de la saison devant le NRB Teleghma (1-0), et compte désormais sept points d'avance sur ses poursuivants directs : l'USM El Harrach et l'USM Annaba (18 pts). Battus lors de la précédente journée, les Annabis ont réussi à rebondir lors de cette journée en battant la JSD Jijel (1-0), alors que l'USM El Harrach recevra pour sa part l'US Chaouia (7e, 12 pts), samedi (15h00), dans un match qui s'annonce a priori en faveur des Harrachis. Derrière le trio de tête, l'IB Khemis El Khechna (4e, 17 pts) s'est imposé hors de ses bases, en battant (1-0) le HB Chelghoum Laid (7e, 13 pts), tout comme l'AS Khroub (5e, 15 pts), qui est revenue avec les trois points de la victoire de son déplacement chez l'US Souf (4-2). Dans les autres rencontres de cette 10e journée, la JS Bordj Menaiel (15e, 6 pts) et le CA Batna (10e, 11 pts) ont fait match nul (1-1), au moment où l'autre équipe de Batna, le MSPB, vainqueur (2-0) contre l'IRB Ouargla, a rejoint son adversaire du jour au 11e rang du classement avec 10 pts.

LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE)

Le MCA reprend les commandes, Akbou renoue avec la victoire

Le MC Alger, vainqueur en déplacement face au MC El-Bayadh (1-0), a repris les commandes du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, profitant de la défaite concédée par l'ex-leader le CS Constantine, en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), à l'occasion de la 9e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi. Après deux nuls de rang concédés à la maison, face à l'Olympique Akbou et l'US Biskra, sur le même score (0-0), le «Doyen» a su réagir, en frappant un bon coup à El-Bayadh, grâce à un but signé de la tête par Andy Delort en début de la seconde période (46e). Il s'agit du deuxième but pour l'ancien buteur de Montpellier HSC (France), après celui inscrit lors de la 2e journée face au Paradou AC (1-1). Le Mouloudia a terminé la partie à dix, après l'expulsion de son milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana (73e). Il s'agit d'un coup dur pour le club algérois, puisque l'ancien joueur de l'ASEC Mimosas (Div.1/ Côte d'Ivoire) est suspendu pour le derby face au CR Belouizdad, mercredi prochain au stade du 5-juillet, en ouverture de

la 10e journée. De son côté, le MCEB, dont le nouvel entraîneur Lotfi Amrouche a suivi la partie à partir des tribunes, enchaîne un quatrième match sans victoire, et voit sa situation se compliquer davantage, lui qui occupe provisoirement la 14e place au tableau, en compagnie du CR Belouizdad, avec 7 points chacun.

LE CSC CHUTE DANS LE TEMPS ADDITIONNEL

A Khenchela, le CS Constantine qui se présentait au stade Hammam Amar pour conforter sa position de leader, a chuté dans le temps additionnel, cédant son fauteuil au «Doyen». Les gars de Khenchela, dirigés sur le banc par le nouvel entraîneur le revenant Chérif Hadjar, ont dû attendre les ultimes secondes du match pour faire la différence, grâce à un joli travail individuel de Boumechra, qui crucifia le portier Boussouf d'un tir en pleine lucarne (90e+2). Les «Siskaoua» se rachètent ainsi de fort belle manière, après avoir été séchement battus lors de la précédente journée à Alger face au Paradou AC (4-0). Le CSC, quant à

lui, est devenu fébrile en dehors de ses bases, en concédant un deuxième revers de rang extra-muros, après celui face au MC Oran (1-0). Au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, l'Olympique Akbou a mis fin à une mauvaise série de quatre matchs de disette, en dominant le MC Oran (3-1), qui restait sur deux victoires consécutives. Tout s'est joué à la fin de cette partie qui a tenu toutes ses promesses. Les locaux ont ouvert le score sur penalty grâce au rentrant Haroun (81e), avant que les Oranais n'égalisent dans la foulée par Boussalem (82e). Dans le temps additionnel, les hommes de l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz, auteur d'un bon coaching, ont accéléré le jeu, pour ajouter deux autres buts par Bouteldja (90e+6), et Adrar (90e+9). L'arbitre Gamouh a brandi trois cartons rouges au cours de cette partie : Kerroum (72e) et Aribi (90e+12) côté oranais, et Ouassa, du côté Akbou (90e+12). Un succès qui permet au nouveau promu de rejoindre son adversaire du jour à la troisième place, avec 14 points chacun.

REAL MADRID

La préparation physique de Pintus remise en cause

Ligament croisé antérieur déchiré pour la deuxième fois en deux saisons pour Eder Militao, blessures musculaires devant entraîner environ un mois d'absence pour Rodrygo et Lucas Vazquez....

Le prix à payer du large succès du Real Madrid face à Osasuna (4-0) lors de la 13e journée de Liga, samedi dernier, semble sans doute bien lourd pour Carlo Ancelotti et le club madrilène. Si cette victoire a permis de mettre de côté les deux défaites récentes face au Barça (0-4) et l'AC Milan (1-3), elle s'est donc traduite par trois joueurs de plus regagnant l'infirmerie des champions d'Espagne, portant à neuf (!) - Alaba, Martinez, Carvajal, Ramon, Courtois, Tchouameni s'ajoutant à la liste - le nombre d'hommes indisponibles actuellement. Et si on dézoome depuis le début de la saison, ce ne sont pas moins de 17 joueurs à avoir observé une période d'arrêt pour cause de blessure. De quoi mettre en doute la bonne préparation physique des Merengues. En effet, selon The Athletic, des tensions seraient apparues au sein du staff de Carlo Ancelotti, certaines ayant pour point de départ le préparateur italien Antonio Pintus. L'homme de 62 ans serait devenu une

figure controversée notamment en raison de ses approches jugées «désuètes». Alors que des sources proches de Pintus attribuent les problèmes des blessures au calendrier surchargé, des désaccords seraient profonds en interne sur l'importance de la distance parcourue par les joueurs lors des matchs (le Real serait 19e sur les 20 équipes de Liga dans le domaine cette saison).

PROTÉGÉ PAR FLORENTINO PÉREZ ?

Personnalité médiatique régulièrement mise en avant, ayant travaillé avec plusieurs clubs dont Chelsea, la Juventus ou l'Inter, Antonio Pintus est devenu cet été responsable de la performance au Real, comme une preuve de son importance grandissante. Mais des tensions profondes avec Ancelotti seraient latentes ces derniers mois, ce dernier regrettant l'absence de responsabilité du préparateur sur des décisions clés comme la récupération des joueurs blessés.



«C'est un ami de Florentino Pérez, c'est comme son bras droit», explique une source au sein du club à The Athletic pour tenter de comprendre l'influence de ce dernier jusqu'au sommet de la pyramide madrilène. Reste à voir comment la situation évoluera et si des chan-

gements au sein de la structure organisationnelle du club seront opérés. Pour rappel, en novembre 2023, le chef du staff médical Niko Mihic avait été démis de ses fonctions malgré la confiance de Pérez, remplacé par Felipe Segura, actuellement en place.

APRÈS LA PLAINTE DE SON EX-COMPAGNE WANDA

Icardi dénonce une «violence psychologique»

Après dix ans de mariage, Wanda Nara a officialisé cet été sur les réseaux sociaux une énième rupture avec l'ancien attaquant du PSG Mauro Icardi. L'ex-mannequin et présentatrice TV argentine a porté plainte contre Mauro Icardi pour violences à son égard, lors d'une altercation ayant eu lieu près de Buenos Aires, devant leurs deux filles. Désormais joueur de Galatasaray et gravement blessé au genou, Mauro Icardi nie les faits et dénonce une «violence psychologique» de son ancienne agente. Bon retour à vous à l'automne 2021, lorsque Mauro Icardi et Wanda Nara alimentaient chaque jour ou presque la presse sportive/people avec leur vraie fausse séparation ayant alors pu avoir des répercussions sur le niveau de performance et d'implication de l'attaquant argentin au Paris Saint-Germain. Figurez-vous qu'en juillet dernier, la célèbre compagne et agente de Mauro Icardi a annoncé une nouvelle séparation du couple à saga sur les réseaux sociaux (après l'avoir également fait en septembre 2022), mettant

fin à dix ans de mariage : «J'ai décidé de me séparer de lui mais nous continuerons d'être une famille avec Mauro». Sauf

que cette fois, on ne prend pas le chemin d'une réconciliation entre le joueur de Galatasaray (32 buts et 12 passes déci-

sives en 47 matchs la saison passée) et l'ex-présentatrice TV.

«WANDA PORTE TOUT AU NIVEAU MÉDIATIQUE»

Celle-ci a en effet porté plainte mercredi contre Mauro Icardi pour violences, à la suite d'une altercation dans la région de Buenos Aires en présence de leurs deux filles, comme le révèlent les médias argentins La Nacion et Clarin. Wanda Nara a expliqué à la police avoir été empêchée par l'ancien avant-centre du PSG de rentrer dans son appartement, à son retour d'un voyage au Brésil avec son nouveau conjoint, le rappeur L-Gante. «C'est une exagération de la part de Wanda, je n'ai utilisé aucune violence, assure Mauro Icardi dans une émission en Argentine. Elle porte tout au niveau médiatique et elle déforme tout à des fins personnelles.» Le joueur de 31 ans, qui vient de se blesser gravement au genou (saison terminée), dénonce en retour une «violence psychologique» de l'ancienne mannequin à son égard.

PORTUGAL

Panenka et retourné acrobatique... Ronaldo assure le show

Une première période pour se mettre en jambes. Puis 45 dernières minutes pour surclasser leur adversaire. Le Portugal s'est nettement imposé ce vendredi à Porto face à la Pologne (5-1) lors de la 5e journée de la Ligue des nations. Un succès qui porte notamment le sceaue de CR7, double buteur et passeur décisif sur le quatrième but, et qui permet à la Selecao de rejoindre d'ores et déjà les quarts de finale de la compétition. Si Rafael Leao a été le premier à trouver le chemin des filets d'une belle tête plongeante à la 59e minute (1-0), c'est bien le quintuple Ballon d'or qui est venu offrir le but du break sur penalty (2-0,

72e) et lancer le temps fort de sa sélection. Bruno Fernandes (3-0, 80e) et Pedro Neto (4-0, 83e) sont venus alourdir la marque, avant que Ronaldo n'inscrive un petit bijou : sur un bon centre de Vinha, CR7 s'est envolé dans les airs pour claquer un ciseau du droit parfaitement réalisé (5-0, 87e). Une belle façon d'inscrire son 910e but en carrière, son 5e en cinq matchs de Ligue des nations. La réduction du score de Dominik Marczyk pour la Pologne (5-1, 90e) venait faire réduire un peu l'addition, mais l'essentiel était ailleurs. Le but de la légende portugaise de 39 ans fait déjà le tour des réseaux sociaux.

FC BARCELONE

Kvaratskhelia intéresse les «Blaugrana»

Même si tout va pour le mieux au FC Barcelone, surtout depuis l'arrivée de Hansi Flick cet été, le club prépare l'avenir. Lamine Yamal et Raphinha font pour le moment le bonheur des Catalans, mais le Barça se verrait bien signer un ailier supplémentaire. Avec une piste prioritaire clairement établie, d'après le quotidien italien La Repubblica: Khvicha Kvaratskhelia. À 23 ans, le Géorgien vit actuellement sa troisième saison à Naples. Il sait que son avenir pourrait s'écrire ailleurs, dans un club encore plus prestigieux, et il ne serait pas insensible à l'intérêt du Barça. C'est aussi en partant qu'il pourrait prétendre à un salaire plus élevé, alors qu'il ne touche actuellement «que» 1,5 million d'euros annuels. Selon La Repubblica, un tel transfert pourrait

se négocier autour de 80 millions d'euros. Un prix nettement inférieur aux 130 millions d'euros réclamés par le président napolitain, Aurelio Laurentiis, lorsque le Paris Saint-Germain s'est renseigné l'été dernier. Mais la fin de contrat de Kvaratskhelia, en juin 2027, fait mathématiquement baisser sa valeur à mesure que les saisons passent. Les Catalans savent toutefois que les négociations s'annoncent difficiles, parce que le joueur est convoité et parce que De Laurentiis a la réputation d'être dur en affaires. Si la piste du Géorgien devait se refroidir, le Barça étudie d'autres options, dont celle menant à Rafael Leão, autre joueur de Série A. C'est une certitude en revanche : le Barça a désormais les yeux rivés sur les plus gros talents du continent.

FRANCE

L'OL interdit de recrutement et menacé de rétrogradation

La Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) a infligé de lourdes sanctions, vendredi, à l'Olympique Lyonnais en raison de son endettement. Le club de Ligue 1 se voit imposer un encadrement de sa masse salariale et une interdiction de recrutement lors du prochain mercato hivernal. En outre, la DNCG a prononcé une rétrogradation à titre conservatoire à la fin de la saison actuelle, selon un communiqué de la LFP. Malgré ces annonces, John Textor, propriétaire américain du club, se veut rassurant. «Je ne suis pas du tout inquiet pour la pérennité de la société», a-t-il déclaré après son audition à Paris. Assurant la solidité financière de sa holding Eagle Football Holdings, il a affirmé : «Nous allons faire entrer plusieurs centaines de millions en cash dans les prochains mois.» Cependant, les récents résultats financiers d'Eagle Football ont inquiété les supporters, avec un endettement net de 463,8 millions d'euros. Bien

que le groupe mise sur des rentrées d'argent, les commissaires aux comptes ont exprimé des doutes sur la faisabilité de ces projections. «Les commissaires locaux n'ont regardé que le club de foot français», a critiqué John Textor, avant de réaffirmer : «Nous ne sommes pas du tout inquiets pour notre pérennité.» Le propriétaire a promis de ne pas vendre les meilleurs joueurs du club. «Ne vous inquiétez pas, ce ne sera pas votre joueur préféré, le meilleur joueur, si nous n'avons pas quelqu'un pour le remplacer.» John Textor ambitionne encore de qualifier l'OL pour la Ligue des champions. «Nous gagnons environ 90 millions d'euros par an de la vente des joueurs», a-t-il ajouté. Tout en exprimant sa confiance, il a reconnu son incertitude face à la décision de la DNCG : «Je ne suis jamais confiant sur la manière dont un organe de régulation voit les choses», évoquant des «pressions» exercées par des «ennemis».

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4								
5			■				■	
6		■						
7				■				
8					■			■
9						■		
10		■						
11				■				
12					■			

VERTICALEMENT

- A. Terrible.
- B. Valider une décision. Sol des régions désertiques. Article andalou.
- C. Ils dansent à l'Opéra. Qui ne sont plus valables.
- D. L'argon. Permission accordée. Il peut être entrepris pour éliminer le superflu.
- E. Il est sur le départ. L'orfèvrerie en est un.
- F. Gardiens peu commodes. Faute au tennis.
- G. Bordure forestière. Caractère d'une voix rude.
- H. Qui donnent des reflets irisés. Les grands sont classés.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ville de Tartarin.
- 2. Mettra à bonne distance.
- 3. Un jour qui peut prolonger un week-end. Palmier à noix.
- 4. Faire disparaître un phénomène négatif.
- 5. Métal pour jolie barre. Membre d'un peuple amérindien.
- 6. Ornement de bague.
- 7. Elle faisait bouillir les anciens. Roues de poulies.
- 8. Met en jeu. Bien assimilé.
- 9. Sera actif. Deux cents en chiffres romains.
- 10. Il a bon tain.
- 11. Support sur le parcours. Il entoure la ballerine.
- 12. Muse d'Aragon. Les dessinateurs les ont bien en main.

LES MOTS FLÉCHÉS

SANS PEINE	IL CHANGE TOUT LE TEMPS	MAL D'OREILLE	SECONDE FILLE DE HUGO	UN MOYEN D'ÉCRIRE PLUS VITE	LANGUE DE LA BALTIQUE
FIL CHIRURGICAL	DONNER DES SOINS	POISON	ÉMISES	CHEF RELIGIEUX	INTÉGRALEMENT
			DÉTÉRMINANT POSSESSIF		
LE BRUIT DU FEU					
REPAIRE DE TAUPES		HÉROÏNE DE LA MYTHOLOGIE GRECQUE			
LUSTRÉ			UNE CERTAINE EFFERVESCENCE		FRAÎCHE
IMPECABLE					
				ERBIUM SYMBO-LISÉ	
				DEVISE NORDIQUE	
PRONOM					
APRÈS BIS					
				PLUS QU'UN SINGLE	
				VALLÉE EN ÉTHIOPIE	
CELA ÉVITE UNE LONGUE LITANIE	PRODUITE				
		BERCEAU DE NAVIRE	CÉLÈBRE BUFFALO	FOUR-REAUX	ATTACHÉ AU LICENCIÉ
		DÉPÔT LITTORAL	FILMS PERSONNELS	CLAYON	CITÉ EN CÔTE-D'OR
PEINTRE QUI CON-SOMME BEAUCOUP D'EAU	DU PAYS DU DOLLAR				
	QU'EN EST-IL ?				
QUI A TROP SERVI			ONO-MATOPEE		
LUMIÈRE D'ÉGLISE			BOUT DE GÂTEAU		
				C'EST-À-DIRE EN PLUS COURT	
DÉTENDUS					




SUDOKU

1				6	4			5
							9	2
7	4							
		9	3	4	2			
							5	6
		8	1	5	6			
4	5							
						7		1
6				8	7			4

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

CALYPSO	CELLULOSE	CHRETIEN	CLAIRET	DIFFUSEUR	EGEE	ELIRAS	ELNE	ENDURER							
EPICEA	ETETER	EVITERAS	GRELEE	HAVRESAC	HESITERAI	INUTILE	ISLANDE								
ITERATION	LADS	LYRIQUE	MEZZANINE	NOTA	PACHA	PACTISER	POESIE	RAIT							
RASEES	RECERCLER	REQUERIR	SASSERA	SEITA	SIED	STRIEE	TAUPES	UNIRAS							
VERDOYANT															
E	C	A	V	R	H	R	E	E	R	E	S	D	N	R	M
S	C	H	E	E	E	I	U	E	V	L	E	O	A	E	A
O	A	C	R	C	S	Q	S	E	C	I	I	I	Z	T	R
L	S	A	D	E	I	I	U	L	S	T	T	Z	R	E	E
U	E	P	O	R	T	P	A	E	A	U	A	E	R	T	S
L	R	P	Y	C	E	I	E	R	R	N	F	U	R	E	S
L	V	L	A	L	R	S	E	G	I	I	D	F	P	A	A
E	A	P	N	E	A	T	O	N	L	N	R	E	I	E	S
C	H	E	T	R	I	C	E	G	E	E	U	L	A	D	S

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER 2024

L'ANEP y a participé avec 800 titres et deux nouveautés

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) marque sa présence au 27e Salon international du livre d'Alger (SILA), avec 800 titres de toutes les bonnes lectures sur les étalages de son stand qui ne désemplit pas, au regard des centaines de visiteurs qui s'y rendent avec le pas bien décidé, à tous les moments de la journée, en quête de culture, de savoir et de production intellectuelle de qualité.



Entreprise citoyenne à l'écoute et au service de la société algérienne, l'ANEP occupe un stand qui s'étend sur une superficie de 108 m², sis en plein milieu du Pavillon central du Palais des expositions aux Pins maritimes (SAFEX) à Alger, un endroit à la mesure de cet organisme étatique qui ne jure que par "la qualité des contenus des ouvrages qu'il met à la disposition du large public", a expliqué le conseiller à la direction de l'ANEP, exceptionnellement chargé des relations avec la presse durant le 27e SILA, Hassan Gherab. Ayant décidé d'une réduction à la vente de 30% sur chacun des titres mis à la disposition des visiteurs dans divers domaines de la connaissance scientifique et littéraire et qui s'adressent aux lecteurs arabophones, amazighophones et francophones, l'ANEP entend contribuer à la "socialisation du livre et à la constitution d'un véritable lectorat", poursuit le chargé des relations avec la presse. Nouvelle production sur l'éventaire central de l'ANEP, "Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847)" de Karima Ait Dahmane, un ouvrage qui établit et met à nu les abjections et la barbarie du colonialisme français durant 17 ans, après son acte de violation des territoires algériens. Autre nouveauté mise en avant

par cette grande maison d'édition, "Le couscous, racines et couleurs d'Algérie", un beau livre de Yasmina Sellam qui répond aux questionnements en lien avec l'"histoire" de ce mets porteur de l'identité algérienne, son "évolution à travers le temps, ses interactions et ses emprunts", peut-on lire sur le document de présentation de l'ouvrage. Conçu et réalisé dans un esthétisme moderne et fonctionnel par le groupe "ANEP Communication et Signalétique" (ACS), une des filiales de l'entreprise, le stand de l'ANEP-Edition, accueille ses visiteurs avec un grand intitulé dédié à la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution de Novembre 1954.

Dégageant des espaces dédiés aux rayonnages de différents genres scientifiques et littéraires, ce stand met en valeur plusieurs ouvrages entre romans, poésies, nouvelles, livres techniques, beaux livres et littérature pour enfants entre autres, présentés aux visiteurs par les bons soins d'un personnel souriant et accueillant, au fait de sa mission. Les cloisons du stand et les étagères des livres aux couleurs de l'emblème national, attirent le regard des visiteurs de tous les âges qui passent d'un rayon à l'autre, pour aboutir à l'espace réservé aux ventes dédiées

qui a déjà accueilli, Karima Ait Dahmane et Yasmina Sellam, auteures des deux nouvelles parutions aux éditions ANEP, ainsi que Amar Belkhodja pour son ouvrage d'histoire, "L'Emir Abdelkader, adversaires et admirateurs" et Alima Abdhat pour son dernier recueil de poésie, "Telle une chair tatouée", attendant de recevoir dans les prochains jours Brahim Sadok pour son roman, "Sur le chemin des sables en feu". Maison d'édition généraliste, accordant un avantage pour les ouvrages d'histoire, l'"ANEP Edition" essaye de brasser tous les domaines de réflexion et activités éditoriales, avec une disponibilité permanente à la faveur de tous les auteurs talentueux qui viendraient ainsi, intégrer le club des écrivains de cette illustre maison d'édition. Le 27e SILA, qui célèbre le 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération sous le slogan "Lire pour triompher", se poursuit jusqu'au 16 novembre, avec plusieurs conférences dans différentes thématiques et les exposants de 1007 maisons d'édition issues de 40 pays, dont l'Etat du Qatar, présent en invité d'honneur. Le 27e SILA ouvre ses portes au public tous les jours de 10h00 à 19h00 au Palais des expositions (Safex) aux pins maritimes à Alger.

Le front éditorial dévoile les ombres de la colonisation

Le front éditorial dévoile les ombres de la colonisation, et sert de «tribune» pour dénoncer les tortures coloniales en Algérie. Nils Andersson, éditeur suisse et militant anticolonialiste, a affirmé vendredi à Alger que le front éditorial a joué un rôle essentiel dans la révélation des tortures coloniales durant la Guerre de libération et dans la dénonciation de la colonisation. Lors d'une rencontre au 27e Salon international du livre d'Alger (Sila), cet éditeur, qui a publié en Suisse des œuvres engagées pour la cause algérienne, a souligné que l'édition était un choix réfléchi par les dirigeants du Front

de libération nationale (FLN). Les livres, témoignages et brochures rédigés par des intellectuels militants anticolonialistes «rendaient compte des tortures subies par les Algériens» durant l'occupation française et dénonçaient la colonisation.

LA GUERRE D'ALGÉRIE, UNE ÉPOPEE AU CŒUR DU XXIÈME SIÈCLE

Nils Andersson a précisé que le front éditorial, qui n'a pas pu exister en Algérie en raison de la répression et de la censure, était un «outil» pour faire connaître la cause algérienne à l'étranger. Contraire-

ment à la presse écrite et à la radio, étroitement contrôlées par les autorités coloniales, les livres avaient l'avantage de contourner la censure, permettant ainsi une circulation «clandestine». Il a également mentionné l'impact de la Guerre d'Algérie sur d'autres peuples colonisés, affirmant que cette lutte de libération contre l'occupation française est «la plus importante du XXIe siècle». En tant que militant anticolonialiste engagé, Nils Andersson a été décoré en 2013 de la médaille «Achir» du mérite national pour son soutien à la Révolution algérienne à travers l'édition et l'écriture.

4ÈME ÉDITION DU PRIX CHEIKH ABDELKRIM DALI

La Fondation qui porte son nom à pied d'œuvre

Sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Docteur, Soraya Mouloudji, la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali va organiser, du 25 au 29 novembre, la 4ème édition du concours national de la meilleure interprétation du chant andalou « Prix Cheikh Abdelkrim Dali ». Pour présenter cet événement, la présidente de la Fondation organisera le 20 novembre prochain, une conférence de presse à l'école de Musique Cheikh Abdelkrim Dali à Kouba. Les journalistes de la presse nationale sont invités à y assister. A cette occasion, la présidente de la Fondation présentera les membres du jury de cette édition 2024 et annoncera officiellement les dates de déroulement des épreuves finales du concours dans l'enceinte de l'école de Musique Cheikh Abdelkrim Dali, à Kouba, ainsi que les soirées d'ouverture et de clôture avec proclamation du palmarès, à l'Opéra d'Alger « Boualem BES-SAIEH ».

La littérature algérienne, un trésor culturel sur la scène arabe littérature algérienne

La littérature algérienne, un trésor culturel sur la scène arabe. Lors d'une rencontre intitulée « La littérature algérienne à travers le regard des autres », qui a eu lieu jeudi à Alger, les participants ont débattu de la position de la littérature algérienne dans le monde arabe et de son rôle dans la valorisation de l'image de l'Algérie, riche d'une histoire et d'une culture diversifiées. Cet événement se déroulait en marge du 27e Salon international du livre d'Alger (SILA) et a réuni des écrivains et des critiques littéraires venus d'Égypte, d'Irak et de Syrie. Ils ont souligné l'intérêt croissant que suscite la littérature algérienne au sein des cercles intellectuels arabes et internationaux. L'écrivain algérien Mohamed Dahou a noté que les prix littéraires, tels que Katara et Booker, décernés récemment à de jeunes romanciers, ont contribué à accroître la visibilité de la littérature algérienne sur la scène littéraire arabe, grâce à des auteurs reconnus. Il a également appelé à établir une diplomatie culturelle « efficace » pour promouvoir l'identité, les valeurs et l'image de l'Algérie. Dahou a rappelé que des écrivains algériens avaient porté la voix de leur pays durant la Guerre de libération, à travers des œuvres qui ont résonné à l'international. Lors des débats ouverts au public, l'académicien et critique Abdelkader Fidouh a évoqué la « présence faible » de la littérature algérienne dans les années 80 et 90, due à l'absence d'une « stratégie de marketing efficace » pour faire connaître les écrivains et leurs œuvres à l'étranger. L'écrivain syrien Mourchid Ahmed a, quant à lui, souligné que la littérature algérienne se distingue par ses « personnages héroïques fascinants », inspirés de l'histoire millénaire et de la culture riche de l'Algérie. Il a également salué le travail des critiques littéraires algériens qui ont su mettre en lumière des œuvres de grande valeur à travers des analyses approfondies. L'écrivaine égyptienne Nancy Ibrahim a mentionné que des romanciers tels qu'Ahlem Mosteghane-mi, Amine Zaoui et Waciny Laredj figurent parmi les auteurs influents sur la scène littéraire arabe. Enfin, le poète et enseignant de critique littéraire à l'université de Bagdad, Hussein El Qassed, a affirmé que la littérature algérienne « regorge de grands noms », citant Rachid Boudjedra et Tahar Ouettar comme des figures marquantes de la scène littéraire arabe.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DES LUTTES ASSOCIÉES HAMZA DOGHDOGH RÉÉLU À LA TÊTE DE LA FALA

Hamza Doghdogh a été réélu à la tête de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA) pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue hier à Alger. Doghdogh a obtenu 29 voix, alors que l'autre candidat en lice, à savoir Said Fodil, n'a eu que deux (02)

voix sur les 33 membres à voix délibératives (16 ligues, 10 meilleurs clubs et 7 membres de l'ex-bureau fédéral). Les membres de l'AG ont également procédé à l'élection du bureau exécutif, composé de sept personnes dont une dame (représentativité féminine). Arbitre international et ex-

membre du bureau fédéral durant la présidence du défunt Rabah Chebbah (2013-2016 et 2017-2020), Doghdogh a été élu pour la première fois le mois de mars 2021 pour le mandat olympique 2021-2024. Selon la circulaire N.002 du 25 juin 2024 émise par le

ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO) et électorale (AGE) du 1er novembre au 31 décembre 2024, avant de clore le processus par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 // N°948 // PRIX 20 DA

TOURISME DANS LE SUD

Les investisseurs appelés à créer plus de structures à El Oued

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, appelle les investisseurs à contribuer à l'élargissement des structures touristiques dans la wilaya d'El Oued pour attirer les touristes.



Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de nouvelles structures touristiques dans la wilaya, le ministre a affirmé l'importance de renforcer l'investissement dans le domaine touristique et hôtelier, soulignant la nécessité d'améliorer les ser-

vices en soutenant la formation dans ce domaine". Il a rappelé, dans ce contexte, que l'Etat "a fourni toutes les facilités nécessaires aux investis-

seurs pour réaliser leurs projets, pour ne citer que l'accès au foncier et les crédits bancaires pour financer ces projets". De son côté, le directeur

du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'El Oued, Yacine Ababsa a affirmé que la wilaya "dispose de 17 établissements hôteliers d'une capacité d'accueil de 2000 lits et de 7 maisons d'hospitalité", ajoutant que "plusieurs projets touristiques sont actuellement en cours de réalisation". La wilaya "est connue pour la richesse de ses produits traditionnels et de l'artisanat, comptant un total de 5600 artisans". Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat avait présidé, jeudi à El Oued, l'ouverture de la 6e édition du Festival international du tourisme saharien (FITS), placé sous le slogan "Mille et une étoile", en présence de cadres et de représentants des différents secteurs concernés et des autorités locales.

EMLPOI

OUVERTURE À ALGER DU SALON « ICT JOB FAIR 2024 » DE HUAWEI

Le Salon de l'Emploi de Huawei "ICT Job Fair 2024", a ouvert ses portes, hier au Palais des expositions (Safex) à Alger, avec l'ambition principale de promouvoir les opportunités d'embauche des jeunes algériens dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Coïncidant avec le dernier jour du Salon international du livre d'Alger (SILA) qui se tient au même lieu, cette manifestation se veut être "un incubateur de recrutement" et réunit quelques 1.500 étudiants issus des Huawei ICT Académies à travers le pays, précèdent les organisateurs. A cet effet, une centaine d'entreprises nationales et multinationales se proposent d'offrir des stages ou des emplois aux diplômés dans des secteurs techniques, tels que l'ingénierie des réseaux de systèmes, l'administration des infrastructures de télécommunications, la gestion des opérations réseaux, etc. Outre Huawei Algérie, ce Salon est organisé avec la collaboration du Conseil de Renouveau économique algérien (CREA), l'accélérateur de Start-ups "Algeria Venture", l'ambassade de la République populaire de Chine en Algérie et "Khotwa Tour". Dans son allocution d'ouverture, le vice-président de Huawei Algérie, Harry White, a fait part de l'engagement de son entreprise à "accompagner l'Algérie nouvelle dans sa stratégie de transformation numérique". De son côté, le président du CREA, Kamel Moula, a évoqué les efforts engagés par les pouvoirs publics pour encourager l'insertion des jeunes diplômés dans le marché du travail, assurant, dans ce sens, que quelque 20.000 entreprises seront en mesure de créer, à l'avenir, plus de 400.000 emplois et d'embaucher "une main-d'œuvre qualifiée.

SOUS L'EFFET DE LA MODERNITÉ

Les banques investissent dans la numérisation

Une convention-cadre de coopération entre les banques publiques et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) a été signée, samedi à Alger, visant à renforcer l'autonomie et l'innovation dans le domaine des technologies bancaires, selon un communiqué du ministère des Finances repris par l'APS. La cérémonie de signature de cette convention-cadre, s'inscrivant dans le cadre de la modernisation et de la numérisation du secteur bancaire national, s'est déroulée au siège du ministère et a été présidée par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, conjointement avec le ministre de la Poste et des télécommunications, Karim Bibi Triki, a précisé la même source. Cet accord marque, selon le communiqué, "un tournant stratégique pour le secteur des finances, visant à renforcer l'autonomie et l'innovation dans le domaine des technologies bancaires". Intervenant à cette occasion, M. Faïd a mis en lumière l'importance de ce partenariat entre les banques publiques et l'EADN, qui "traduit la volonté de renforcer l'autonomie des banques dans le domaine sensible des systèmes d'information". Lors de son discours, M. Faïd a ajouté que "cette initiative s'inscrit en droite ligne des orientations des pouvoirs publics de faire émerger un champion national dans ce domaine". Cette convention-cadre marque aussi "une étape cruciale vers l'optimisation des ressources nationales et incarne une vision collective d'amélioration et de modernisation des infrastructures bancaires", a-t-il également fait savoir. "En s'appuyant

sur ce partenariat stratégique, les banques publiques bénéficieront d'une plateforme moderne, flexible et évolutive, conçue pour répondre aux besoins du secteur financier et aux défis futurs", a soutenu M. Faïd, en affirmant que "l'EADN jouera un rôle fondamental en prenant en charge l'acquisition, l'implémentation, l'intégration et la maintenance des systèmes d'information pour quatre banques publiques, ainsi que la formation, le suivi et la mutualisation des infrastructures pour d'autres institutions bancaires". Aussi, l'EADN développera "ces capacités et son expertise, avec des ressources locales, en vue de les mettre au service des plans de modernisation des systèmes d'information des banques", a relevé M. Faïd, tout en assurant que "cette démarche vise à développer des compétences locales, contribuant ainsi à l'essor d'une expertise nationale solide au service de la transformation numérique des banques". Dans ce cadre, le ministre des Finances a exprimé "sa reconnaissance envers toutes les équipes ayant œuvré à la concrétisation de ce projet ambitieux" et "sa certitude que cette collaboration entre les banques publiques et l'EADN permettra de développer un système bancaire performant, novateur et à la hauteur des ambitions nationales". "Cet engagement commun ouvre la voie à un écosystème bancaire plus résilient et compétitif, soutenant ainsi la modernisation de l'économie nationale et le renforcement de la souveraineté technologique de l'Algérie", a-t-il encore souligné.

A BLIDA

BRAHIM MERAD PRÉSIDE UNE CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES AUX OFFICIERS DE POLICE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé hier en compagnie du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Bedaoui, la cérémonie de remise des diplômes aux officiers de police, organisée à l'école d'application de la police Abdelmadjid Bouzbid à Soumaa, dans la wilaya de Blida. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, la cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, du président du Conseil national des droits de l'homme, de représentants de l'Etat, de représentants des différents services de sécurité, ainsi que du wali de la wilaya de Blida et de cadres de la direction générale de la sûreté nationale.

A DJELFA

3 MORTS ET 77 BLESSÉS DANS DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Trois personnes sont décédées et 77 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant le mois d'octobre dernier sur le réseau routier de Djelfa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la sûreté de wilaya. Ces victimes ont été enregistrées suite à 68 accidents de la route survenus sur le réseau routier urbain au cours du mois écoulé, a indiqué le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Kioua. Afin de réduire les accidents de la circulation et les dégâts qu'ils occasionnent, le commissaire de police a souligné l'importance de l'intensification des activités de dissuasion visant à renforcer la sécurité routière, ainsi que la poursuite des campagnes de prévention et de sensibilisation menées en coordination avec différents partenaires, dont la Gendarmerie nationale, la Protection civile et les associations activant dans ce domaine. En outre, des actions de sensibilisation sur l'importance du respect du code de la route sont régulièrement organisées par le service de la Sécurité publique au profit des écoliers, étudiants, stagiaires des Centres de formation professionnelle et usagers de la route (automobilistes et motards), a-t-il rappelé.

